



BULLETIN ORNITHOLOGIQUE

Club des ornithologues du Québec

8191 avenue du Zoo, Orsainville, Québec G1G 4G4

Volume 25

Décembre 1979, Janvier et Février 1980

Numéro 1

Le Bulletin ornithologique: toujours à la croisée des chemins

Dans l'édition de Juin-Juillet 1978 du Bulletin ornithologique (Volume 23, numéro 3), nous écrivions que le bulletin était à la croisée des chemins. Il s'y trouve encore. L'année du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Club ne couronne pas une évolution. Bien au contraire elle s'inscrit au beau milieu de grandes transformations de l'ornithologie québécoise.

La dernière assemblée générale du Club a adopté une proposition visant à la formation d'un comité chargé d'étudier les mécanismes devant assurer la coordination et la coopération entre le C. O. Q. et les clubs régionaux d'ornithologie (Hull, Rimouski et Chicoutimi, entre autres). Cet examen de la situation amènera sans doute le C. O. Q. à réorienter ses actions. Il est inévitable que le Bulletin ornithologique reflète au moins en partie les nouvelles orientations que le C. O. Q. pourra se donner dans ce contexte.

La présentation du dernier Bulletin ornithologique (Volume 24, Numéro 4) constituait une approche expérimentale visant à miser sur le capital régional. Les éditeurs du Bulletin ne sont pas entièrement satisfaits du résultat de l'application de cette formule. Autant sa présentation mérite amélioration, autant elle implique de sérieux problèmes de mise en oeuvre, en particulier un délai très long de préparation que nous n'avons pas encore rattrapé.

Par ailleurs la présentation plus traditionnelle qu'on retrouve dans ce bulletin ne doit pas nécessairement être considéré comme un nouveau statu quo. Dans l'attente d'une réflexion positive sur l'orientation future du Club, il est préférable de s'en tenir à une présentation qui n'engage pas l'avenir d'une façon ou d'une autre.

Normand David

BULLETIN ORNITHOLOGIQUE

Volume 25, numéro 1: Décembre 1979, Janvier et Février 1980.

Publié par:

Club des ornithologues du Québec
8191, avenue du Zoo
Charlesbourg, Québec
G1G 4G4

Les informations de la chronique "Observations ornithologiques" proviennent de Feuilletts d'observations quotidiennes. Ces feuilletts, que le Club distribue gratuitement sur demande aux membres qui veulent nous faire connaître leurs observations, doivent nous être expédiés une fois remplis le plus rapidement possible, préférablement à chaque mois. Pour demander des feuilletts ou nous les retourner, on écrit à l'adresse suivante.

Club des ornithologues du Québec
a/s Fédération québécoise du loisir scientifique
1415 est, rue Jarry
Montréal, Québec
H2E 2Z7

Toute correspondance se rapportant uniquement au Bulletin ornithologique (articles, corrections, observations inédites) a avantage à être adressée à l'un ou l'autre des éditeurs:

- Normand David, 11931, Lavigne, Montréal, Québec H4J 1X9. Tél.: (514) 332-6927
- Michel Gosselin, 370, Metcalfe #707, Ottawa, Ontario K2P 1S9. Tél.: (613) 233-7822
- Jean Hardy, 134½, 25e Rue, Québec, Québec G1L 1V5. Tél.: (418) 525-5766

Les articles qui ne sont pas explicitement signés par le Bureau de Direction du COQ n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

-- -- -- -- -- -- -- -- -- -- --
Club des ornithologues du Québec

Bureau de Direction 1980-1981: André Bourget (président), Pierre Brousseau, Marcel Darveau, Normand David, Jean-Luc Desgranges, Claire Dumont, Jean-Roch Giguère (secrétaire), Jean Giroux, Michel Gosselin, Jean Hardy, Peter Lane, Harvey Mead, Pierre Rainville (trésorier), Claude Simard (vice-président), Roger Simard, Yves Turcotte.

La cotisation annuelle des membres est de 10\$ (6\$ pour les étudiants et les membres de l'Age d'Or) et comprends l'abonnement au Bulletin ornithologique (4 numéros par année) et à la Feuille de Contact (feuille d'informations publiée à intervalles irréguliers).

Pour signaler tout changement d'adresse on écrit à:

Club des ornithologues du Québec
a/s Fédération québécoise du loisir scientifique
1415 est, rue Jarry
Montréal, Québec
H2E 2Z7

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

Décembre 1979, janvier et février 1980

Les très faibles précipitations de neige (les plus basses depuis un siècle à maintes stations du sud-ouest du Québec) furent la principale caractéristique de l'hiver 1979-1980. Ces conditions météorologiques ont eu une influence évidente sur la distribution des oiseaux terrestres. Alors que les températures à peine plus élevées que la moyenne ne modifièrent pas sensiblement l'importance des populations hivernantes d'oiseaux aquatiques, l'absence presque totale de couvert de neige dans la majeure partie des Basses-Terres du Saint-Laurent permit à plusieurs passereaux terrestres d'avoir accès à des sources de nourriture, et donc de pouvoir hiverner avec succès.

La chronique qui suit fait état des observations les plus significatives que nous avons reçues. Les lecteurs voudront bien prendre note que nous nous ne sommes pas attardés à énumérer les observations des espèces qui hivernent régulièrement en bon nombre (Canard noir, Garrot commun, Pic mineur, Sittelle à poitrine rousse, Sizerin à tête rouge, etc...) et de celles que l'on rencontre en petits nombres, principalement au sud du 47^e degré de latitude (Crécérille d'Amérique, Grimpereau brun, Roitelet à couronne dorée, Junco ardoisé, Pinson hudsonien, Pinson à gorge blanche, Pinson chanteur, etc...). Nous tenons à vous rappeler que toutes ces observations sont conservées et seront éventuellement incorporées à la banque informatique de données ornithologiques que le club met à la disposition de tout chercheur intéressé; elles constituent donc une contribution appréciée à nos connaissances sur la distribution des oiseaux, même si elles ne sont pas toutes publiées ici.

Normand David

HUART A COLLIER (Common Loon)

Des oiseaux attardés ont été signalés à Lévis le 8 décembre (H. Mead), à Percé le 16 (P. Poulin) et à Tadoussac le 27 (G. Chapdelaine).

GREBE JOUGRIS (Red-necked Grebe)

P. Bannon rapporte une mention tardive à Côte Sainte-Catherine le 16 décembre.

GRAND CORMORAN (Great Cormorant)

A Côte Sainte-Catherine le 10 janvier, Y. Aubry observe un oiseau immature, et le 16 février P. Bannon en découvre deux "assis sur la glace à la pointe est de l'Ile Dixie" où ils seront revus le 24 février. Il s'agit là des seules mentions hivernales connues en dehors des eaux du Golfe Saint-Laurent où il hiverne régulièrement.

CORMORAN A AIGRETTES (Double-crested Cormorant)

Le dernier oiseau de la saison a été observé à Beauharnois le 9 décembre par R. Yank.

BERNACHE DU CANADA (Canada Goose)

Trois cent vingt-cinq oiseaux à Sainte-Majorique (Gaspé) le 19 décembre, 450 à Douglastown du 5 au 19 décembre et 90 au même endroit le 9 janvier (P. Poulin) constituent des mentions fort inusitées. - Un oiseau tardif avait également été observé à Sainte-Flavie le 27 décembre (J. Larivée).

CANARD MALARD (Mallard)

Vingt oiseaux étaient à Douglastown le 2 décembre (P. Poulin). - Aux Grandes-Bergeronnes, A. Bouchard a observé jusqu'à huit oiseaux du 3 au 29 février, ce qui constitue une des rares mentions d'hivernage pour la région.

CANARD NOIR (Black Duck)

Une première mention hivernale pour les hautes Laurentides: au Mont Tremblant le 11 février (P. Bannon). - Un autre oiseau sur la Rivière Chicoutimi près de Laterrière à compter du 12 février (Y. Blackburn) constitue aussi une première présence hivernale dans cette région.

CANARD PILET (Pintail)

Le nombre d'oiseaux hivernant à Côte Sainte-Catherine fut plus élevé que jamais: 26 et 50 respectivement les 10 et 27 janvier (Y. Aubry), 15 le 23 février (P. Bannon).

SARCELLE A AILES VERTES (Green-winged Teal)

Une première mention hivernale pour le Québec nous vient de Laterrière le 24 février (N. Breton, J. Meloche).

MORILLON A DOS BLANC (Canvasback)

Un oiseau est signalé à Lévis le 6 décembre (H. Mead). - Deux à Côte Sainte-Catherine le 27 janvier (Y. Aubry) et 25 à Dorval le 16 février (P. Bannon) témoignent de la présence en hiver de l'espèce et de ses mouvements migratoires très hâtifs.

GRAND MORILLON (Greater Scaup)

H. Mead observe l'espèce à Lévis du 8 au 15 décembre et Y. Aubry à Beauharnois le 10 janvier.

GARROT DE BARROW (Barrow's Goldeweye)

Parmi les Garrots communs bien répandus en hiver, on peut trouver cette espèce dans toutes les régions: 2 à Hull le 22 janvier (D. Saint-Hilaire); à Laterrière: 1 le 24 janvier, 3 le 27 et 1 le 12 février (Y. Blackburn, N. Breton).

CANARD KAKAWI (Oldsquaw)

Alors que 5000 à Cap d'Espoir le 9 février (P. Poulin) ne surprennent plus, un à Hull le 2 janvier est plutôt inusité (R. Bergeron).

EIDER REMARQUABLE (King Eider)

Les huit oiseaux observés à Cap d'Espoir le 2 février (R. Bisson, P. Poulin) constituent l'une des rares mentions hivernales pour la Gaspésie.

MACREUSE A AILES BLANCHES (White-winged Scoter)

Alors que douze oiseaux à Tadoussac le 27 décembre (P. Laporte) constituent une mention fort tardive, les observations suivantes sont les premières en hiver jamais rapportées: près de l'Ile Rouge à l'embouchure du Saguenay (quatre) le 12 février (Y. Aubry), à Grandes-Bergeronnes le 18 février (A. Bouchard) et à Dorval le 16 février (P. Bannon).

MACREUSE A BEC JAUNE (Black Scoter)

Une observation surprenante a été faite en Abitibi et plus précisément à Béarn le 4 février (P. Chagnon). Cette espèce a déjà été signalée en hiver, mais à quelques reprises seulement.

BEC-SCIE COURONNE (Hooded Merganser)

Un oiseau fut observé à Laterrière du 15 janvier jusqu'à la fin de février (N. Breton); c'est la première mention hivernale pour cette région.

VAUTOUR A TETE ROUGE (Turkey Vulture)

L'une des observations les plus surprenantes de la saison nous vient de la Baie des Chaleurs que Réal Bisson nous a communiqué en date du 11 février: "Un individu adulte est observé par les résidants du deuxième rang à Gascons depuis trois jours. Lors de notre visite, M. Alain, nous explique que les gens le "bouette" car ils se sont aperçus que l'oiseau aimait gruger les restes d'os des chiens (très nombreux d'ailleurs). M. Alain s'est approché à trois pieds de l'oiseau pour le photographier. Il a noté que l'oiseau était blessé aux pattes, résultat probable d'engelures." Une telle observation était jusqu'à un certain point prévisible car l'espèce a déjà été signalée en hiver à une dizaine de reprises au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse.

BUSE A QUEUE ROUSSE (Red-tailed Hawk)

Les mentions suivantes montrent que l'espèce peut être rencontrée en petits nombres à chaque hiver, surtout dans la région de Montréal: Dundee le 13 janvier (P. Bannon), Luskville (trois) le 13 janvier (R. Bergeron), Pointe-Gatineau le 4 janvier (J.-M. Bourgon), Vaudreuil (deux) le 2 février (P. Bannon), Québec du 27 janvier au 9 février (B. Houde).

BUSE A EPAULETTES ROUSSES (Red-shouldered Hawk)

Un oiseau attardé a été signalé à Dundee le 13 janvier (P. Bannon).

AIGLE DORE (Golden Eagle)

Plusieurs observateurs ont rapporté un oiseau du 8 au 18 février au Cap Tourmente l'un des rares endroits où cette espèce peut être observée occasionnellement en hiver.

BUSARD DES MARAIS (Marsh Hawk)

Dans la région de Beauharnois, P. Bannon a observé quatre oiseaux du 19 janvier à la fin de février; à Vaudreuil le même observateur a noté un oiseau le 2 février et deux le 9. Il s'agit là des premières mentions d'hivernage que l'on rapporte pour l'espèce dans la province.

GERFAUT (Gyr Falcon)

Plusieurs observations nous ont été communiquées cet hiver, souvent du même oiseau; le tableau suivant, en plus des données habituelles indique le type de plumage (sombre ou blanc):

Bergeronnes	9 décembre/18 février	sombre	A. Bouchard
L'Ange-Gardien	18 décembre	blanc	L. Gariépy
Sainte-Falvie	29 décembre	sombre	M. Larrivée
Cap Tourmente	11 janvier	blanc	J.-P. Barry
Luskville	23 janvier	sombre	D. St-Hilaire
Port de Québec	27 janvier/15 février	blanc	B. Houde
Port de Québec	6, 23 février	sombre	B. Houde
Saint-Laurent (Montréal)	17, 26 février	blanc	P. Bannon
Opinaca	17 février	blanc	D. St-Hilaire
Opinaca	20 février	blanc	D. St-Hilaire
Opinaca	20 février	sombre	D. St-Hilaire
Bergeronnes	27 février	blanc	A. Bouchard
Chibougamau (130 m. au nord)	27 février	sombre	Y. Blackburn
Chibougamau (70 m. au nord)	29 février	sombre	Y. Blackburn

Au Québec le Gerfant niche dans la péninsule de l'Ungava et ce n'est qu'en hiver qu'on le rencontre dans le sud de la province comme le montre un relevé des quelques 110 mentions publiées avant cet hiver. Ainsi on a 12 mentions en octobre, 13 en novembre, 15 en décembre, 15 en janvier, 12 en février, 14 en mars, 20 en avril et 7 en mai. Les rares mentions d'août et septembre auraient avantage à être mieux documentées pour être plus crédibles. Une mention estivale a été rapportée pour l'île aux Basques (20 juin au 1^{er} juillet 1930). La très grande majorité des observations ont été faites le long du Fleuve Saint-Laurent; il n'y en a au plus qu'une quinzaine pour la région de Chicoutimi, des Cantons de l'Est et des Laurentides.

FAUCON PELERIN (Peregrine Falcon)

Des oiseaux ont été observés à Percé le 23 décembre (P. Poulin), Québec le 30 décembre (J. Giroux), Petite-Matane le 2 janvier et Rimouski le 14 janvier.

FAUCON EMERILLON (Merlin)

Encore une fois (voir Bull. orn. 23:7) l'espèce est signalée en hiver à Rimouski: 17 janvier et 3 février (J.-R. Pelletier).

GELINOTTE A QUEUE FINE (Sharp-tailed Grouse)

L'Abitibi est la seule zone habitée où l'on peut rencontrer cette espèce: 11 à Landrienne le 5 février (M. Gosselin, P. Chagnon, G. Duquette) et 1 près d'Amos le 26 février (Y. Blackburn). D. St-Hilaire l'a observée sur le territoire de la Baie James à Opinaca (7 le 19 février et 3 le 20) et P. Timmons à Nemiscau (5 le 17 février).

BECASSINE DES MARAIS (Common Snipe)

Deux oiseaux attardés ont été rapportés: à Saint-Pacôme (Kamouraska) le 27 décembre (A. Pelletier) et à Frampton le 28 décembre (L. Maheu).

GOELAND BOURGMESTRE (Glaucous Gull)

M. Savard note un oiseau à Alma du 15 janvier au 6 février, ce qui constitue une rare présence hivernale dans cette région.

GOELAND A BEC CERCLE (Ring-billed Gull)

Observé à Québec le 3 janvier (P. Brousseau) et à Lasalle le 3 février (P. Bannon); cette dernière mention est la plus tardive connue.

MOUETTE RIEUSE D'EUROPE (Black-headed Gull)

Les Escoumins, le 30 décembre: M. Gosselin, P. Chagnon et J. Hardy observent un oiseau de cette espèce qui n'avait jamais été rapportée aussi tardivement.

MOUETTE BLANCHE (Ivory Gull)

Un oiseau est observé à Pointe-au-Père le 7 décembre (J. Larivée) et un autre au Lac Magog le 19 janvier (Y. Aubry, R. Lebrun). Cette espèce est observée dans la vallée du Saint-Laurent chaque hiver depuis 1975-1976.

TOURTERELLE TRISTE (Mourning Dove)

Cette espèce est observée en nombres croissants en hiver depuis quelques années. Les groupes suivants ont été rapportés cette année: 3 à Sabrevois le 20 janvier (P. Bannon), 5 et 6 à Beauharnois les 27 janvier et 10 février (P. Bannon), 7 et 5 à Stanstead les 17 (Club Natural) et 24 février (G. Michaud), et 8 à Joliette le 5 mars (G. Pauzé).

CHOUETTE EPERVIERE (Hawk Owl)

R. Tremblay observe un oiseau le 6 janvier à Saint-Honoré, près de Chicoutimi.

HIBOU DES MARAIS (Short-eared Owl)

Une présence hivernale peu commune a été signalée en Gaspésie, à Cap d'Espoir le 2 février (R. Bisson, P. Poulin).

NYCTALE BOREALE (Boreal Owl)

Un oiseau a été trouvé mort à Shipshaw le 17 février (M. Savard). - Au Cap Tourmente, du 10 au 23 février, de nombreux observateurs ont rapporté la présence d'au moins 2 oiseaux différents; le 10 février l'un de ces oiseaux mangeait "une souris qu'elle avait dérobée à une Pie-guêche boréale" (A. Desrochers).

MARTIN-PECHEUR D'AMERIQUE (Belted Kingfisher)

L. Maheu signale un oiseau attardé à Saint-Joseph-de-Beauce le 23 décembre. - Les autres mentions, dans le sud-ouest des Laurentides, concernent des oiseaux qui ont peut-être réussi à hiverner: Vendée le 22 janvier (M. Monette), Wakefield le 30 janvier (R. Bergeron) et Jarnac le 10 février (G. Desjardins).

PIC FLAMBOYANT (Common Flicker)

Un oiseau est observé au parc Angrignon à Montréal le 24 février (P. Bannon).

TYRAN DE L'OUEST (Western Kingbird)

De Percé, le 1er décembre, Réal Bisson et Pierre Poulin communiquent l'observation suivante: "Au moment où je regardais dehors, le hasard a voulu qu'un oiseau à la poitrine jaune se pose à peine une seconde sur le bras de la galerie... Finalement retrouvé, l'oiseau est immédiatement identifié par son allure, son ventre et sa poitrine jaune clair, et sa gorge jaune. Au vol, son dos olive tranche et on peut voir de chaque côté de sa queue noire une mince bande blanche. L'oiseau se tient sur les bras de galerie, près des fenêtres et sur le toit de l'annexe des maisons, à la recherche semble-t-il de mouches domestiques. Revu quelques heures plus tard par Lucie Lagueux et John Wiseman". (R.B.)

MOUCHEROLLE PHEBI (Eastern Phoebe)

P. Lane rapporte un oiseau attardé à Courville le 7 décembre.

ALOUETTE CORNUE (Horned Lark)

Une rare mention hivernale a été rapportée à Cap d'Espoir: 20 les 24 décembre et 3 janvier (P. Poulin).

CORNEILLE D'AMERIQUE (Common Crow)

Il semble que cette espèce a hiverné en plus grands nombres que d'habitude comme tendraient à le montrer les observations suivantes faites avant les premiers mouvements migratoires qui ont lieu habituellement vers la mi-février: 300 à Saint-Jean le 26 janvier (N. David) et 450 le lendemain (P. Bannon), 250 à Saint-Germain de Grontham le 7 février et 75 le même jour à Drummondville (Y. Aubry).

MESANGE HUPPEE D'AMERIQUE (Tufted Titmouse)

Brossard, le 17 février: "L'oiseau est présent à une mangeoire depuis le début de l'hiver semble-t-il. Très représentatif de l'espèce: la huppe est continuellement dressée, l'oeil noir bien dégagé et sa taille est plus forte que celle des Mésanges à tête noire." (P. Bannon). Cet oiseau sera revu par plusieurs observateurs jusqu'à la fin du mois.

TROGLODYTE DES FORETS (Winter Wren)

Un oiseau fut observé au Cap Tourmente les 28 janvier, 4 et 11 février (R. Lepage), puis le 23 février (P. Lane) et le 8 mars (R. Simard). Il s'agit de la première mention d'hivernage à l'extérieur de la région de Montréal.

TROGLODYTE DE CAROLINE (Carolina Wren)

P. Dupuy nous avise que l'oiseau présent à Laval depuis la fin de juillet 1979 est venu régulièrement à son poste d'alimentation jusqu'à la fin de février.

MOQUEUR POLYGLOTTE (Mockingbird)

Charlesbourg du 1er au 6 décembre (L. Darveau), Saint-Romuald le 29 décembre (G. Chapdelaine), Rimouski le 9 janvier (J. Larivée), Sainte-Foy le 10 (C. Simard) et le 28 janvier (Y. Pouliot), Aylmer le 20 janvier et le 26 février (D. Saint-Hilaire), Boucherville le 3 février (L. Pépin).

MERLE D'AMERIQUE (American Robin)

Parmi les nombreuses mentions de l'espèce, mentionnons 4 oiseaux à Saint-Joseph-de-la-Rive du 30 décembre au 4 janvier (H. Mead), jusqu'à 60 au Cap Tourmente durant le mois de février, et jusqu'à 17 à Rimouski durant tout l'hiver (P. Dupal).

GRIVE A COLLIER (Varied Thrush)

Découvert le 1er janvier à l'Ile Perrot cet oiseau est observé le lendemain par plusieurs observateurs: "Il s'agit d'un mâle adulte qui fréquente un boisé de pruches où il cherche sa nourriture au sol dépourvu de neige, peu farouche il se laisse observer longuement" (N. David, P. Chagnon, G. Duquette). Il ne sera pas revu après le 6 janvier.

GRIVE SOLITAIRE (Hermit Thrush)

Un oiseau attardé est signalé à Saint-Joseph-de-la-Rive le 1er janvier (H. Mead).

GRIVE A DOS OLIVE (Swainson's Thrush)

La description suivante a trait à un oiseau observé à Lévis le 9 décembre par H. Mead: "Elle me tourne le dos où je vois - c'est à 15 pieds et j'ai des jumelles - qu'il n'y a aucun contraste entre le dos et la queue, les deux étant d'une couleur plutôt grisâtre. Alors je vérifie: il y a un anneau oculaire complet et la joue est beige; il n'y a pas de points bien définis sur la poitrine, mais plutôt des taches qui deviennent une coloration gris pâle uniforme sur les flancs. Il a fait -18 Celsius hier soir et l'oiseau semble très faible. Pas revu le lendemain". Il s'agit là de la mention la plus tardive connue (on l'avait jadis signalée au Cap Tourmente le 2 décembre 1961 - Bull. orn. 7(1): 4).

ROITELET A COURONNE RUBIS (Ruby-crowned Kinglet)

A Brossard le 17 février: "Il s'agit d'un mâle présent à une mangeoire où il se nourrit de suif. Une des rares mentions hivernales authentiques (voir Bull. orn. 24: 124). Un autre mâle est présent à une mangeoire à Hudson depuis le 16 janvier" (P. Bannon).

JASEUR DE BOHEME (Bohemian Waxwing)

Les mentions de cette espèce sur la Côte-Nord sont peu nombreuses; de Grandes-Bergeronnes, A. Bouchard rapporte les observations suivantes: 25 le 14 janvier, 15 le 23 février et 30 le 27, et à Haute-Rive J. Bachand note 80 oiseaux le 24 février.

PIE-GRIECHE MIGRATRICE (Loggerhead Shrike)

Le 25 décembre C. Aubert note un oiseau qu'il observe de très près: "mandibules entièrement noires, pas de rayures visibles sur le ventre et la poitrine, masque peu prononcé". Le 9 janvier au Cap Tourmente, L. Darveau, M. Darveau et G. Rondeau rapportent l'observation suivante: "L'oiseau fut observé à 20 mètres durant dix minutes. Lorsque nous nous sommes aperçus qu'il s'agissait d'une pie-grièche, nous avons demandé à Lucie - qui n'en avait jamais vue auparavant - de l'identifier. Sa conclusion fut: Pie-grièche migratrice. C'est à ce moment que nous l'avons "un peu mieux regardé" et nous avons aussi conclu dans le même sens. La marque noire pas-

sait bien au-dessus du bec à la base du front. Le ventre était totalement dépourvu de toute rayure". Il s'agit de la mention la plus tardive connue.

VIERO A TETE BLEUE (Solitary Vireo)

A Saint-Jules, dans la Beauce, un oiseau est observé le 22 novembre 1979 (L. Maheu).

FAUVETTE VERMIVORE (Warm-eating Warbler)

Le 1er décembre, à l'Ile des Soeurs "j'observe cet oiseau à 3 ou 4 reprises pour un total de 2 ou 3 minutes. Il est pratiquement impossible de confondre cette fauvette avec une autre. Le coloris est assez terne quoique la poitrine et la gorge soient d'un jaune assez prononcé. Le dos est vert olive. Il n'y a aucune marque en évidence à l'exception des rayures noires sur la tête. Le bec est jaunâtre et les pattes sont roses. L'oiseau a été revu par 6 ou 7 personnes le lendemain". (P. Bannon).

FAUVETTE OBSCURE (Tennessee Warbler)

Le 6 décembre à l'Ile des Soeurs: "Cette fauvette a été observée pour la première fois le 2 décembre par Jo Wright. Il s'agit d'un oiseau grisâtre sans marque distinctive si ce n'est une légère bande alaire. Il n'y a pas de rayures apparentes sur la poitrine et les tectrices sous-caudales sont plutôt blanchâtres et non jaunes". (P. Bannon).

FAUVETTE A CROUPION JAUNE (Yellow-rumped Warbler)

Jusqu'à cet hiver les mentions de cette espèce dans la province rapportée après le 1er décembre étaient les suivantes: Saint-Lambert (5 décembre 1942), Chambly (2-14 décembre 1947), Hudson (du 29 novembre 1966 jusqu'en mars 1967, et fin décembre 1967), Sherbrooke (21 décembre 1975 et 4 décembre 1976) et Cap-aux-Meules (31 décembre 1978).

Les mentions de l'hiver 1979-1980 sont trois fois plus nombreuses:

Percé	1er décembre	R. Bisson
Saint-David	1er décembre	F. Grenon
Rimouski	5 décembre	P. Brousseau
Lévis	6 décembre	H. Mead
Courville	7 décembre	M. Darveau
Rimouski	8 décembre	J. Larivée
Cap d'Espoir	9 décembre	P. Poulin
Arvida	10 décembre	N. Breton
Grande-Rivière	14 décembre	P. Poulin
Rimouski	15 décembre	G. Gendron
Hull	16 décembre	Recensement de Noël
Laval	19 janvier	P. Dupuy
Châteauguay	13-27 janvier	M. Gosselin
Rimouski	1-30 janvier	Fide J. Larivée

Et à ces mentions il faut ajouter un oiseau à Saint-Nicolas près de Lévis les 2, 3 et 4 février (D. Coons), un autre à Repentigny le 30 décembre et le 9 février (R. Larose) et un groupe d'oiseaux tout l'hiver durant à l'Ile des Soeurs: 5 le 1er décembre (P. Bannon), 7 le 16 décembre (P. Bannon) et 1 le 26 février (P. Chagnon). Un autre oiseau a été signalé à Compton le 13 mars (M. Norman).

STURNELLE DES PRES (Eastern Meadowlark)

Le 24 février, à Huntnigsville dans les Cantons de l'Est, Y. Aubry observe un oiseau, le seul à avoir été rapporté entre le 30 janvier (en 1957 à l'Ancienne-Lorette) et le 6 mars (en 1976 à l'Ile des Soeurs). - Le 23 décembre à Cap d'Espoir P. Poulin rapporte également une Sturnelle des prés; ne sachant pas si l'observateur a pu

examiner l'oiseau dans des conditions idéales, il nous faut quand même dire que la possibilité d'une Sturnelle de l'Ouest ne peut être écartée, même en Gaspésie où la Sturnelle de l'Est est aussi rare que l'autre espèce dans la région de Montréal. Il est vrai cependant que la détermination de ces espèces en hiver n'est pas chose facile: il faut réussir à voir la nature des barres dans les plumes et la queue et voir si le dos est beige ou brun ce qui est rarement facile sans point de comparaison.

CAROUGE A TETE JAUNE (Yellow-headed Blackbird)

A Melocheville le 14 janvier P. Chagnon et G. Duquette observent longuement "deux oiseaux, un mâle et une femelle, compagnie de Vachers à tête brune et de Carouges et épaulettes; comme ces derniers, il se nourrissent dans un champ de maïs". Le lendemain, N. David et Y. Aubry, après avoir observé le mâle en compagnie de P. Bannon, découvrent "deux autres individus perchés dans le même arbre à quelques pieds de distance l'une de l'autre. L'un est une femelle et l'autre fort probablement un jeune mâle à cause de sa "taille légèrement plus forte, de ses marques faciales plus prononcées et de l'absence de points blancs sur la poitrine". Ces oiseaux seront revus au même endroit jusqu'au 10 février par plusieurs observateurs.

CAROUGE A EPAULETTES (Red-winged Blackbird)

A Rimouski: 1 le 1er janvier (R. Côté); à Granby: jusqu'à 10 les 5 et 10 février (Club Natural); au Cap Tourmente: 2 le 1er février et 1 le 10 (B Houde); à Beauharnois: 200 le 19 janvier, 500 le 27, 200 le 3 février et 25 le 10 (P. Bannon).

MAINATE ROUILLEUX (Rusty Blackbird)

Des oiseaux ont été observés à Rimouski le 13 décembre (P. Brousseau), à Boischatel du 9 au 20 février (P. Lane, P. Perreault), au Cap Tourmente du 1er février au 8 mars (B. Houde, R. Simard).

MAINATE BRONZE (Common Grackle)

Dans la région de Montréal deux groupes comprenant respectivement 40 et 50 individus sont notés à Saint-Etienne le 13 janvier et à Beauharnois le 19 janvier (P. Bannon). Dans la région de Québec, cinq oiseaux sont observés: à Charlesbourg (2) le 6 décembre (L. Darveau), à l'Ange-Gardien le 18 décembre (L. Gariépy), à Saint-Romuald le 29 décembre (G. Chapdelaine) et au Cap Tourmente le 16 février et le 8 mars (B. Houde). Dans le reste de la province on note quelques mentions exceptionnelles: à Saint-Joseph-de-la-Rive pendant trois semaines jusqu'au 4 janvier (H. Mead), le 19 janvier à Portage-des-Roches (Y. Blackburn), le 26 février à Cloridorme (P. Poulin). Finalement une mention d'hivernage à Arvida: du 18 décembre au 25 février (N. Breton).

VACHER A TETE BRUNE (Bronzed Cowbird)

Quelques mentions d'hivernage ont été rapportées: jusqu'à 2 000 oiseaux ont été observés dans la région de Beauharnois du 19 janvier au 10 février (P. Bannon), cinq à huit au Cap Tourmente du 15 janvier au 8 février (A. Desroches, P. Perreault), et et 4 à 7 à Jonquière du 21 janvier au 21 février (Y. Blackburn).

CARDINAL ROUGE (Cardinal)

En plus des nombreux oiseaux rapportés dans les régions de Hull, Montréal et Sherbrooke où l'espèce est bien établie, on a noté sa présence à Notre-Dame-de-Lourdes (Mégantic) le 10 décembre (G. Ouellet), à Charlesbourg où un mâle est trouvé mort le 17 décembre (P. Laporte), à Rimouski où il a été observé durant tout l'hiver à compter du 18 janvier (J.R. Pelletier) et à Trois-Rivières à compter du début de décembre (A. Lemieux).

BEC-CROISE ROUGE (Red Crossbill)

A Mayo au nord de Thurso jusqu'à dix oiseaux ont été vus du 26 décembre au 3 février (R. Yank, D. Saint-Hilaire). Cette mention constitue un indice de nidification possible pour cet oiseau nomade qui peut nicher à n'importe quelle période de l'année.

TOHI AUX YEUX ROUGES (Rufous-sided Towhee)

Un oiseau a séjourné à un poste d'alimentation à Arvida du 9 décembre jusqu'à la fin de l'hiver. Cette première mention régionale impliquait un oiseau de la sous-espèce de l'Ouest, comme l'indiquent d'excellentes photos (fide N. Breton).

JUNCO ARDOISE (Dark-eyed Junco)

Certains hivernages sont particulièrement intéressants. A Percé R. Bisson note 2 oiseaux du 8 janvier au 18 février; du 2 janvier au 29 février un oiseau fréquente un poste d'alimentation à Grandes-Bergeronnes (A. Bouchard). - Un oiseau observé à Loretteville le 16 février apporterait à la sous-espèce oreganus (autrefois le Junco de l'Orégon).

PINSON HUDSONIEN (Tree Sparrow)

A. Bouchard rapporte un oiseau à un poste d'alimentation de Grandes-Bergeronnes du 9 décembre au 29 février.

PINSON FAMILIER (Chipping Sparrow)

Un oiseau à Hull le 26 janvier (R. Fuoco) et un autre à Lauzon pendant tout l'hiver (C. Aubert) sont les premières mentions hivernales de l'espèce.

PINSON A COURONNE BLANCHE (White-crowned Sparrow)

Pour la première fois on a rapporté l'hivernage de cette espèce: à Rimouski du 15 décembre au 27 janvier (J.R. Pelletier), et au Cap Tourmente (maximum: 4) du 2 février au 3 mars (R. Ouellet, P. Lane).

PINSON A GORGE BLANCHE (White-throated Sparrow)

Cette espèce hiverne occasionnellement dans le sud de la province. Cette année on a rapporté deux hivernages au nord des régions traditionnellement fréquentées en hiver. Un oiseau fréquente une mangeoire à Grandes-Bergeronnes du 9 décembre au 29 février (A. Bouchard), un autre est observé au Cap Tourmente du 9 décembre au 2 mars (M.J. Houde, P. Brousseau).

PINSON DES MARAIS (Swamp Sparrow)

Une seule observation durant l'hiver: le 13 février au Cap Tourmente (R. Ouellet). Cette mention est la seule connue de l'espèce entre le 3 janvier et le 1er avril.

PINSON CHANTEUR (Song Sparrow)

Un oiseau à Jonquières les 17 et 21 février (N. Breton) représente la troisième mention hivernale au Saguenay/Lac Saint-Jean.

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES DANS LES CANTONS DE L'EST, HIVER 1979-80

Par Yves Aubry et Paul Boily

Ce rapport constitue un résumé des principales mentions que nous avons recueillies couvrant les mois de décembre 1979, janvier et février 1980. La faible quantité d'observations est due à un manque d'observateurs sur le terrain durant cette période.

L'hiver 1979-80 a principalement été marqué par de très faibles précipitations de neige. Ce peu de neige au sol a sûrement favorisé les oiseaux, ainsi y a-t-il eu un plus grand nombre d'hivernants occasionnels tels le Merle d'Amérique, le Pinson à gorge blanche et le Pinson chanteur si on compare avec les années passées dans les Cantons de l'Est. On a également noté de grosses bandes de Roselin pourpré et de Chardonneret jaune (50 et plus) à travers la région.

Nous avons enregistré plusieurs mentions tardives au niveau régional et provincial et une nouvelle espèce pour la région: la Mouette blanche. Pour la seconde année la Mésange huppée d'Amérique est de retour dans les Cantons de l'Est à différents endroits (minimum de 7 individus différents).

HUART A COLLIER

29 décembre, North Hatley: 2 (Yves Aubry, Paul Boily).

GREBE JOUGRIS

1er décembre, Lac Magog: 3 (Yves Aubry).

GREBE A BEC BIGARRE

15 décembre, Sherbrooke: 1 (L. Lapointe).

GRAND HERON

29 décembre, Sherbrooke: 1 (M. Péloquin). "Observé en vol vers le sud". Mention la plus tardive connue au Québec.

BERNACHE DU CANADA

12 décembre, Granby: 27 (Comité d'aménagement du lac Boivin).

SARCELLE A AILES VERTES

1 femelle du 16 décembre au 22 février: Sherbrooke (P.B. et al). Première mention d'hivernage pour la région et seconde pour la province.

MORILLON A DOS BLANC

29 décembre, Georgeville: 2 (♂ et ♀) (P. Landry). 5 janvier, Magog: 3 (2♂, 1♀) (Y.A. et al).

GARROT DE BARROW

1 femelle adulte tout l'hiver à Magog (Y.A. et al). Depuis plusieurs années cette espèce hiverne en petit nombre au même endroit à chaque hiver.

PETIT GARROT

29 décembre, North Hatley: 1 mâle (Y.A., P.B.). 23 février, Sherbrooke: 1 femelle (V. Létourneau).

EPERVIER BRUN

29 décembre, North Hatley: 2, dont une femelle immature (G. Beattie, Y.S., P.B.). 5 janvier, Sherbrooke: 1 immature (V. Létourneau).

BALBUZARD PECHEUR

1 janvier, Sherbrooke: 1 (L. Lapointe, R. Bergeron). Mention la plus tardive connue au Québec.

FAUCON PELERIN

22 décembre, Roxton Pond: 1 adulte (Y. Lauzière).

CRECERELLE D'AMERIQUE

7 février, Way's Mill (P. Demers).

PLUVIER KILDIR

21 janvier, Richmond: 1 (R. Allen). "Vu de très près sur la route puis part en vol". Mention la plus tardive connue au Québec.

GOELAND BOURGMESTRE

Dernière observation le 15 janvier, Sherbrooke: 1 (P.B.).

GOELAND ARCTIQUE

Dernière observation le 19 janvier, Deauville: 1 (Y.A. et al).

MOUETTE BLANCHE

19 janvier, Deauville: 1 (Y. Aubry et al). "Un individu entièrement blanc à l'exception d'un petit point noir à l'extrémité des primaires et d'une petite tache noire sur la couverture sus-allaire primaire. Se tient près des pêcheurs sur la glace". Première mention régionale.

HARFANG DE NEIGE

Début décembre, Mégantic: 1 (L. Grondin). Mi-février, Sherbrooke: 1 (A. Philibert fide A. Cyr).

MARTIN-PECHEUR D'AMERIQUE

23 décembre, East Angus: 1 (R. Dostie). 3 individus ont été observés tout l'hiver à Sherbrooke.

PIC FLAMBOYANT

29 décembre, Rock Forest: 1 (D. St-Hilaire, J.-R. Moreau). Début décembre au 12 janvier, Sherry River: (P. Leconte).

PIC A DOS NOIR

23 décembre, Sawyerville: 1 (J.-P. Morin, C. Dufresne). 26 janvier, Lennoxville: 1 femelle (J. Ruest et al).

MESANGE HUPPEE D'AMERIQUE

Un individu est présent tout l'hiver à North Hatley (Mme M. Biron et al). A Rock Island 2 individus de la mi-novembre au 17 décembre et les 15, 16 et 17 janvier, un le 29 décembre (S. Edgar) et un oiseau en février (fide Mme M. Roy). A Standstead 5 ou 6 oiseaux du début novembre au 15 décembre (Mme M. Roy). Un individu le 13 décembre à Lennoxville (Mme Thompson).

MOQUEUR POLYGLOTTE

Fin-janvier, Lennoxville: 1 (M. et Mme Hall).

JASEUR DE BOHEME

18 décembre, Lennoxville: 1 (M. Reeve). 29 décembre, Lennoxville: 8 (A. Campbell fide J. Cowans). Décembre, Granby (C.N.G.). Début février, Bishopton: 1 (Mme Harrison). 30 et 31 janvier, Lennoxville: 1 (Mme Thompson). 6 février, Lennoxville: 5 (J. Cowans). 25 janvier, Magog: 22 (M. Sullivan).

JASEUR DES CEDRES

29 au 31 janvier, Sherbrooke: 1 (F. Smith et al).

STURNELLE DES PRES

24 février, Huntingville: 1 (Y.A., L. Duplain). 25 février, Georgeville: 1 (K. McKenzie).

CARDINAL ROUGE

Le Cardinal rouge a fait l'objet dans les états de la Nouvelle-Angleterre (USA) d'un recensement les 9 et 10 février 1980. Mme Howe (Vermont) a demandé à ses voisins du Nord d'en faire autant si possible. Paul Boily a coordonné un recensement semblable dans les Cantons de l'Est. Les résultats sont très encourageant puisque 42 Cardinal rouge ont été recensés; l'espèce était présente à 18 mangeoires dans 14 des 21 localités concernées. Ce chiffre représente un indice minimum car plusieurs Cardinal rouge étaient absent aux mangeoires lors de ces deux jours d'inventaire.

Cardinal rouge: 9 et 10 février 1980, Cantons de l'Est:

Sherbrooke: 9 (4♂, 5♀)	4 mangeoires	(4, 2, 2, 1) (Y. Morin, C. Allaire, J. Ruest, P. Grey)
Standstead: 8 (5♂, 3♀)	1 mangeoire	(Mme M. Roy)
Magog: 5 (3♂, 2♀)	2 mangeoires	(3, 2) (A. Duquette, Mme G. Millette)
Cowansville: 4 (3♂, 1♀)	1 mangeoire	(Mme M. Smith)
Ayer's Cliff: 3 (2♂, 1♀)	1 mangeoire	(Mme Crook)
Lennoxville: 2 (1♂, 1♀)	1 mangeoire	(J. Cowans)
Bishopton: 2 (1♂, 1♀)	1 mangeoire	(Mme Harrison)
Melbourne: 2 (1♂, 1♀)	1 mangeoire	(Mlle Welly)
Dixville: 2 (1♂, 1♀)	1 mangeoire	(W. Beily)
Waterloo: 1♂	1 mangeoire	(Mme R. Boyd)
North Hatley: 1♂	1 mangeoire	(Mme M. Biron)
Valcourt: 1♂	1 mangeoire	(L. Jauron)
Roxton-sud: 1♂	1 mangeoire	(D. Pontbriand)
Roxton Falls: 1♀	1 mangeoire	(R. Lafrenaye)

Aucun Cardinal rouge rapporté à Granby, Knowlton, East Angus, Sawyerville, Weedon, Thetford-Mines, Lac Mégantic (une mangeoire par localité).

JUNCO ARDOISE

9 ou 10 février, Valcourt: 1 (L. Jauron). 24 février, Huntingville: 1 (Y.A., L.D.). Tout l'hiver, Stoke: 4 (L. Laurencelle).

RECENSEMENTS DE NOËL A TRAVERS LA PROVINCE POUR L'HIVER 1979-80

Par Jean Hardy

Tout comme par les années passées, le nombre de recensements de Noël reçu cette année est important. Le volume des notes, descriptions, commentaires et analyses est lui aussi très volumineux. C'est pourquoi nous avons dû cette année encore résumer au strict essentiel les données publiées pour chaque recensement.

Nous espérons que des analyses plus détaillées, basées sur les compilations de plusieurs années pourront bientôt être publiées de manière à utiliser au maximum l'information recueillie lors de ces recensements.

Nous présentons d'abord en deux ou trois paragraphes les coordonnées de chaque recensement (endroit, moment), la température ambiante, l'effort fourni par les observateurs(trices) et les espèces observées durant la période du recensement, mais pas la journée même du recensement. Ensuite un tableau global fournit la liste des espèces et le nombre d'individus observés.

1. Alma, 26 décembre, 7:30-16:20

Le centre du recensement est sur l'île Ste-Anne à Alma (71°39'20"N, 48°33'15"O). Douze (12) observateurs ont parcouru 404 kilomètres (50 à pied, 354 en automobile) en 40.0 heures (21:34 à pied, 11:56 en automobile, 6:30 aux mangeoires). Habitats visités: forêt laurentienne (39%), milieux urbains (22%), champs cultivés (21%), rivières (11%), champs abandonnés (6%), dépotoir (1%).

Température: -2° à 0°C. Vents: faibles du N-E toute la journée. Nuages: 100%. Précipitation: irrégulière et très faible, en fin d'après-midi. Neige au sol: 0cm dans les champs, 40cm en forêt. Glace: 100% sur lacs et Saguenay, 5 à 30% dans les décharges.

Aucune autre espèce vue durant la période du recensement seulement. Compileur: Michel Savard.

2. Chicoutimi-Jonquière, 16 décembre, 7:45 à 15:45

Le Centre du territoire est situé à 48°22'N et 71°10'O. Dix-huit (18) observateurs ont parcouru 491 kilomètres (27 à pied, 464 en automobile) durant 37:15 (18:00 à pied et 19:15 en automobile). Habitats visités: champs cultivés (44%), villes (43%), bois mixte (9%), rivières (2%), parcs urbains (1%), dépotoir (1%).

Température: 0 à -10°C. Vent: N-O, de 16 à 32 km/hre. Nuages: 100%. Précipitations: neige dense toute la journée. Neige au sol: 7.5 à 30cm. Glace: rivières gelées à 25%. Aliments naturels en quantité moyenne.

Aucune autre espèce vue durant la période du recensement seulement. Compileur: Jacques Meloche.

3. Lennoxville, 29 décembre 1979, 6:50 à 16:30

Le centre du territoire est situé à 45°19'N et 71°05'W. Vingt-quatre (24) observateurs ont parcouru 680 kilomètres (85 à pied, 595 en automobile) durant 71 heures

(37 à pied, 34 en automobile); 15 observateurs ont fait 19 heures d'observation aux mangeoires. Habitats visités: champs (49%), lacs (19%), boisé (15%), rivière (10%), résidentiel (7%).

Température -7 à -2. Vent: N-W, de 10 à 24 km/hre. Nuages: partiellement nuageux en avant-midi, couvert en après-midi; Neige au sol: 0 à 10cm. Glace: eaux presque entièrement libres. Aliments naturels: en bonne quantité.

Espèces vues durant la période du recensement seulement: Sarcelle à ailes vertes, Aigle-pêcheur, Goéland bourgmestre, Carouge à épaulettes, Sizerin à tête rouge, Junco ardoise, Bruant des neiges. Compileur: Paul Boily.

4. Cookshire, 23 décembre

Le centre du territoire est situé à 45°25'N et 71°38'O. Cinq (5) observateurs ont parcouru 312 kilomètres (2 à pied, 312 en automobile) durant 26:25. Habitats visités: champs (30%), forêt mixte (16%), forêt de conifères (15%), ferme (12%), forêt feuillue (10%), ville (7%), mangeoire (6%), rivières (3%), autres (4%).

Température: -1 à -4°C. Vent: nul. Nuages: 10%. Précipitations: faible pluie en après-midi. Neige au sol: 1-3cm. Glace: 80-100%. Aliments naturels: moyennement abondants.

Aucune autre espèce vue durant la période du recensement seulement. Compileur: Jean-Paul Morin.

5. Georgeville, 29 décembre, 7:30 à 16:00

Le centre du recensement se situe à 45°06'N et 72°10'O. Soixante-quinze (75) observateurs ont parcouru 457 kilomètres (173 à pied, 284 en automobile) en 75:30 (62:15 à pied et 13:15 en automobile). Habitats visités: boisés (40%), champs (25%), ville (15%), lac (15%), montagne (5%).

Température: -2 à 2°C. Vents: ouest, 15-30 km/hre. Nuages: 75-100%. Précipitations: nulles. Neige au sol: 3 à 5cm. Glace: rivières partiellement dégagées. Aliments naturels: moyennement abondants.

Espèces vues durant la période du recensement seulement: Huart à collier, Mainate bronzé, Sizerin à tête route. Compileur: Peter Landry.

6. Hull, 16 décembre, 5:00 à 16:30

Il n'est question ici que de la section du recensement Hull-Ottawa à l'est de la rivière Outaouais. Dix-neuf (19) observateurs ont parcouru le territoire mentionné plus haut, équivalent approximativement à la moitié du territoire total du recensement.

Température: -5°C. Vents: moyens. Nuages: 100%. Précipitations: nulles. Compileur: Daniel St-Hilaire.

7. Joliette-Rawdon, 23 décembre

Le centre du recensement se trouve à 73°34'45"N et 46°02'45"O. Dix (10) observateurs ont parcouru 101 kilomètres (24 à pied et 77 en automobile) en 11:05. Habitats visités: ville (28%), forêt mixte (17%), forêt feuillue (16%), forêt de conifères (14%), champ (10%), mangeoires (7%), autres (11%).

Température: -3 à -4°C. Vents: nuls. Nuages: 100%. Précipitations: pluie légère. Neige au sol: nulle. Glace: 65%. Aliments naturels: peu abondants.

Espèces vues durant la période du recensement seulement: Bec-croisé à ailes blanches, Cardinal, Pinson hudsonien. Compileur: André Breault.

8. Rimouski, 15 décembre, 7:00 à 15:30

Le centre du recensement est inconnu. Deux (2) observateurs ont parcouru le territoire durant 8:30 heures.

Température: -17 à -4°C. Vents: moyens du N-O. Nuages: 30%. Précipitations: nulles. Compileur: J.-Rosaire Pelletier.

9. Tadoussac, 27 décembre

Le centre du recensement est inconnu. Cinq (5) observateurs ont parcouru le territoire.

Neige au sol: presque inexistante. Glace au fleuve: nulle.

Espèces observées durant la période du recensement seulement: Canard malard, Garrot de Barrow, Petit Garrot, Pic chevelu.

10. Hudson, 23 décembre

Le centre du recensement est inconnu. Vingt-deux (22) observateurs ont parcouru le territoire.

Espèces observées durant la période du recensement seulement: Bernache du Canada, Canard malard, Canard noir, Garrot commun et Grand Bec-scie.

11. Montréal, 15 décembre

Le centre du territoire est inconnu.

Espèces observées durant la période du recensement seulement: Grèbe jougris, Morillon à tête rouge, Canard roux, Bec-scie couronné, Busard des marais, Pie-grièche boréale.

	Alma 1	Chicoutimi- Jonquière 2	Lennoxville 3	Cookshire 4	Georgeville 5	Hull 6	Joliette- Rawdon 7	Rimouski 8	Tadoussac 9	Hudson 10	Montréal 11
Huart à collier			2						1		
Cormoran à aigrettes											4
Grand héron			1								
Bernache du Canada						4		1			
Canard malard			7			6					122
Canard noir			75			244			2714		88
Canard chipeau											1
Canard pilet											62
Canard siffleur											4
Canard huppé											1
Grand morillon						1					9
Petit morillon											1
Morillon sp.											15
Garrot commun	1	18	5		74	377			2663		327
Garrot de Barrow						2					
Petit garrot			1								1
Morillon à dos blanc					2						2
Canard kakawi						4		6	11		
Eider à duvet									1		
Macreuse à ailes blanches									12		
Bec-scie couronné						2					
Grand bec-scie	2	9	43	9	12	76					83
Bec-scie à poitrine rousse		1				1			13		
Bec-scie sp.											
Canard sp.											501
Autour			1			1					
Epervier brun			2								
Buse pattue			1			5				5	
Busard des marais										2	
Crécerelle d'Amérique						5				2	10
Gélinotte huppée	4	4	15	3	124	64	8			26	15
Faisan à collier										3	5
Perdrix grise d'Europe						35					102
Goéland bourgmestre	2	5				20			16		7
Goéland arctique		1				7		46	37		1
Goéland à manteau noir						68		12	65	1	1237
Goéland brun						1					
Goéland argenté	1	1	175		37	1253		31	53	2	4200
Goéland à bec cerclé			1			4					220
Goéland blanc sp.									465		
Autres goélands sp.									6568		
Mouette tridactyle									41		
Guillemot noir									12		
Pigeon biset	114	41	522	124	64	144	75	32		257	1063
Tourterelle triste			10	1	5	3	17			10	32
Petit-duc maculé										2	4
Grand-duc d'Amérique						6				4	
Harfang des neiges	1	3									1
Chouette rayée						3					1
Hibou moyen-duc						2				1	
Hibou sp.							2				

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Martin-pêcheur			1	1		1					
Grand pic			1	2	3	3				1	1
Pic à ventre roux						1					
Pic chevelu	1	8	11	2	28	35	3	1		12	30
Pic mineur	4	2	19	6	31	40		1	1	17	63
Pic flamboyant			1								3
Pic à dos noir				1		4			1		3
Pic à dos rayé											2
Pic sp.							4				
Geai gris							3				
Geai bleu	1	13	120	37	155	224	15	1		77	14
Grand corbeau	1	22	2		10	2		14	6		
Corneille d'Amérique	700	115	62	24	63	64	7	11	1	1	237
Alouette cornue									1	49	
Mésange à tête noire	28	60	502	205	451	1080	30	12	5	489	253
Mésange à tête brune	18	7	2	10	2	1				1	
Sittelle à poitrine blanche			24		32	95	3			49	54
Sittelle à poitrine rousse	11		6	23	7	41	3			4	
Mésange huppée			1		1						
Sittelle sp.							3				
Grimpereau brun			2	1	2	30				4	37
Moqueur polyglotte						1					3
Merle d'Amérique		1	2		4	5		10			23
Grive solitaire											2
Grive sp.										6	1
Roitelet à couronne dorée						6					40
Jaseur des cèdres											
Jaseur de bohème		20	8					20			
Pie-grièche boréale	1	1	3	1	2	3				2	
Pie-grièche sp.				1			1				
Etourneau sansonnet	285	153	100	86	8	1230	42	7	42	132	925
Fauvette à croupion jaune						1					3
Fauvette sp.											1
Moineau domestique	1376	1228	718	181	304	758	533	256	38	852	886
Carouge à épaulettes					2	1				1	2
Mainate rouilleux										1	
Mainate bronzé		2	2							1	
Vacher à tête brune		14		20	11			7		1	1
Cardinal rouge			7		10	3				4	12
Gros-bec errant	129	169	1061	89	1165	360	162	57	17	104	5
Gros-bec des pins	7		42	26					44		
Roselin pourpré			54	53	25	27					
Chardonneret des pins			59			7					
Chardonneret jaune			294			7				5	3
Sizerin à tête rouge	15	50							16		
Bec-croisé à ailes blanches	23										
Tohi aux yeux rouges		1								1	6
Junco ardoisé		1			2	12	4			1	
Pinson hudsonien	2		58		32	131			1	61	160
Pinson à couronne blanche								1		1	
Pinson à gorge blanche		1	1		1	2		1			
Pinson des marais											1
Pinson chanteur		2	1		2	10					30
Bruant des neiges	17	36		150	205	378	30			85	1
N. total d'espèces	24	30	44	24	33	58	19	20	24	38	59
N. total d'individus	2744	1989	4026	1056	2776	6879	945	527	2829	2276	1028

Par Clément Aubert

A Lévis au cours de l'hiver 1979-1980 j'ai observé un Pinson familier immature avec un groupe de moineaux qui fréquentaient une mangeoire et les abords d'une boulangerie. Les dates d'observation sont les suivantes: 3 et 28 décembre, 5, 7, 10, 14 et 15 janvier, 8 et 25 février, et enfin le 16 mars.

La description qui suit a été notée lors de la première observation: bec rosé sauf une ligne noire au culmen, calotte rousse, absence de point noir sur la poitrine, pourtour de l'oeil formé d'une petite ligne blanche, oeil noir, raie superciliaire grise, raies ciliaires noires, bandes alaires visibles, croupion gris. L'oiseau est plus petit qu'un moineau mais sa queue est proportionnellement plus longue. Bien que ce pinson a été observé presque toujours parmi des moineaux, il n'est pas moins vrai qu'il ne suivait pas ces oiseaux. Ainsi lorsqu'un bruit faisait fuir les moineaux, le pinson se trouvait un perchoir souvent très loin de ceux-ci.

Ces observations établissent le premier véritable hivernage de l'espèce au Québec. La mention la plus tardive connue est le 16 décembre 1962 à Lachine (Rapport annuel 1962, P.Q.S.P.B.), la plus hâtive le 26 mars 1974 à Saint-Hyacinthe (Bull. orn. 19: 33). Faute de détails probants, même succinctement esquissés, la mention du 3 mars 1973 à l'Île des Soeurs (Bull. orn. 18: 11) ne peut être retenue sans hésitation comme une mention hivernale.

UN MILAN A QUEUE FOURCHUE DANS LES CANTONS DE L'EST

par Yves Aubry

L'automne dernier j'ai fait la rencontre de monsieur Hans Ruber, professeur à l'université Bishop (Lennoxville), qui me communiqua les détails suivants sur l'observation d'un Milan à queue fourchue (Milvus forficatus) qu'il a vu aux environs du 23 avril 1976 à Stoke, dans les Cantons de l'Est.

Ce jour-là au début de l'après-midi, accompagné de son épouse et de son frère, il roulait en voiture sur la route 216 en direction de Stoke. Au-dessus d'un champ près de la route, entre le 10e rang et le village, il vit un oiseau qu'il prit d'abord pour un Busard des marais en raison de sa taille et de son vol ondulé.

Ayant arrêté la voiture, il observa l'oiseau aux jumelles et nota ses ailes blanches et noires et sa longue queue fourchue; aucune tache contrastante ne fut remarquée ailleurs sur le plumage de l'oiseau. Il mentionne en outre qu'il n'avait pas un vol direct mais qu'il "volait près du sol, remontait, puis redescendait". L'oiseau fut observé en vol seulement pendant environ deux minutes, à des distances variant entre 150 et 300 pieds et par un temps ensoleillé.

En consultant le guide de Peterson, les trois observateurs ont identifié cet oiseau comme étant un Milan à queue fourchue; ils avaient eu l'occasion d'observer l'espèce en Floride le mois précédent.

Cette observation constitue la première mention documentée de l'espèce au Québec. La coloration et la longue queue fourchue font de cet oiseau l'un des plus faciles à identifier parmi tous ceux qui se rencontrent en Amérique du Nord; il niche depuis le nord de l'Amérique du Sud jusque dans le sud-est des Etats-Unis (au nord jusqu'en Caroline du Sud); il erre occasionnellement jusqu'au Canada où il a été rencontré en Ontario et en Nouvelle-Ecosse (Godfrey, 1967, Les oiseaux du Canada). Plusieurs observations de cette espèce ont été faites dans le nord-est des Etats-Unis durant et après la période chaude du 18 avril 1976 (American Birds 30: 808); cette année-là on l'a signalé à Derby Hill le 16 avril, ainsi qu'à Cape May et Sandy Hook le 20 avril (American Birds 30: 819, 838).

LE STATUT DES TROIS ESPECES DE TANGARA AU QUEBEC

Par Jean Hardy

Au Québec, on a noté jusqu'à maintenant trois espèces de tangaras: le Tangara écarlate (Piranga olivacea) qui niche dans le sud de la province et erre plus ou moins régulièrement dans le nord-est au printemps, en été et à l'automne, et enfin deux autres espèces beaucoup moins fréquentes, le Tangara à tête rouge (Piranga ludoviciana) et le Tangara vermillon (Piranga rubra). Ces espèces sont parfois assez difficile à identifier; c'est le cas notamment des femelles et des jeunes mâles au printemps et à l'automne. Un examen sommaire des observations de Tangara à tête rouge et de Tangara vermillon rapportées dans la littérature et effectuées au Québec nous permet de croire que tout au moins certaines d'entre elles sont erronées, en partie à cause du manque d'expérience des observateurs, et en partie aussi à cause du manque de rigueur des textes des guides d'identification courants.

L'objet de cet article est donc de revoir le statut des trois espèces de tangaras observées au Québec jusqu'à maintenant. Toutes les données publiées sur la distribution des trois espèces au Québec ont été rassemblées pour permettre un examen critique du statut de chacune des espèces. Lorsque cela s'est avéré utile, des données sur la distribution dans les régions périphériques (Maritimes, Nouvelle-Angleterre, Ontario) ont aussi été collectées.

Tangara écarlate

Cette espèce a été reconnue par les ornithologues de la première moitié du 20^e siècle comme étant un nicheur restreint à la partie sud de la province: les Cantons de l'Est, Montréal, la Gatineau et les Basses Terres du Saint-Laurent jusqu'à La Pocatière. Godfrey (1966) est dans l'ensemble en accord avec cette distribution, étendant cependant les limites au nord jusqu'au Lac Témiscamingue (sur la foi des observations de Smith, (1957) et à l'est jusqu'à Rivière-du-Loup (nidification possible rapportée par Godfrey, 1956). Cependant, quel portrait pouvons-nous tirer des nombreuses mentions au nord et à l'est de cette aire de nidification décrite par les auteurs?

Une recension des mentions parues dans le Bulletin ornithologique entre 1956 et 1979 nous renseigne à ce sujet. Tel que l'on devait s'y attendre, dans l'aire de nidification décrite plus haut l'espèce est observée régulièrement entre les mois de mai et septembre; de nombreux nids sont aussi localisés dans toute cette aire. Mais ce n'est pas tout car plus de soixante-cinq (65) mentions pour les régions de l'Abitibi, du Lac St-Jean, du Saguenay, de Charlevoix, de la Côte-Nord, du Bas St-Laurent (à l'est de Rivière-du-Loup) de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine ont à ce jour été publiées.

En Abitibi-Témiscamingue, seules deux mentions récentes confirment la présence de l'espèce dans la région: en juillet à Témiscamingue et en mai au Lac Joannès (B.O. 18:58; 21:51). Smith (1957) rapporte la présence de l'espèce à l'embouchure de la rivière Outaouais sur le Lac Témiscamingue, sans indiquer si l'observation s'est faite au Québec ou en Ontario. Pour Godfrey (1966), cette mention se situe au Québec alors que pour Todd (1963), elle provient de l'Ontario. Ces maigres données ne nous permettent pas de pousser très loin l'analyse; contentons-nous de dire que l'espèce est de passage au printemps et en été.

Au Saguenay/Lac St-Jean, les mentions sont abondantes. Jusqu'en 1976, l'espèce n'avait été notée dans la région qu'en mai et juin. Depuis 1977, des oiseaux sont observés de mai à septembre chaque année. Il est par conséquent possible que l'espèce

niche dans la région même si aucune preuve dans ce sens n'a été découverte jusqu'à présent. A une seule reprise, on a vu des oiseaux séjourner durant une partie de l'été: du 29 juin au 18 juillet 1979 à Ville La Baie (Le Harfang, 2:258).

Dans Charlevoix et sur la Côte-Nord, les mentions sont moins nombreuses: Cap-aux-Oies en juillet (B.O. 17:44), Port-aux-Saumons en mai et juin (B.O. 18:32, 18:58, 19:63, 21:86), Les Palissades en juin (B.O. 19:63), Bergeronnes en mai (B.O. 24:38), Hauterive en juin (B.O. 6:18), Godbout en octobre (B.O. 19:89; il est possible que cette mention très tardive pour la région soit erronée; pour une discussion de ce cas, voir à la fin de la section traitant du Tangara à tête rouge), Natashquan en août (B.O. 20:20) et Harrington-Harbour en juin (B.O. 23:89). D'après les données présentées, il semble que l'on rencontre l'espèce en migration durant les mois de mai et juin. Les mentions répétées de Port-aux-Saumons laissent entrevoir la possibilité d'un séjour régulier durant l'été, pour cette région; cependant, la concentration d'ornithologues étant forte à ce moment, il est bien possible aussi que ce phénomène ne soit qu'accidentel.

Dans le Bas St-Laurent, à l'est de Rivière-du-Loup, les mentions sont très nombreuses entre mai et septembre. On note quatre mentions à l'Île-aux-Basques en mai et en août, treize à Rimouski en mai (3), juin (5), août (3) et septembre (2), et des mentions isolées à Ste-Flavie (mai, B.O. 18:32), Métis (août, B.O. 18:58), Baie-des-Sables (septembre, B.O. 21:114) et Matane (juin et septembre, B.O. 18:82, 23(3) sous presse). Il est probable que dans un avenir prochain, l'espèce sera découverte comme nicheuse tout au moins jusqu'à Rimouski. Cependant, encore là, aucune preuve de nidification ou indice dans ce sens n'a été découvert. La probabilité que l'espèce niche un jour ou l'autre dans cette région est renforcée par le fait qu'on peut noter une certaine tendance à l'expansion sur la rive sud. Cette expansion se traduit par des textes datant d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années qui mentionnent la présence du Tangara écarlate comme exceptionnelle à l'est de Montmagny. Evidemment, on ne peut accorder trop de crédit à ces évaluations subjectives d'il y a trente ans; cependant, les mentions de plus en plus régulières de l'espèce entre Rivière-du-Loup et Rimouski laissent croire à une poursuite aujourd'hui de cette expansion vers l'est.

En Gaspésie, on compte neuf mentions entre le 21 mai et le 8 septembre: Parc Forillon en juin (B.O. 20:74), Lac Ste-Anne en juillet (B.O. 16:66), Percé en septembre (B.O. 16:91, 18:82), Cap d'Espoir en mai (B.O. 18:32), Grande-Rivière en mai et en septembre (B.O. 6:18, 19:88), Pabos en septembre (B.O. 19:88) et Bonaventure en juin (B.O. 18:58). Notons de plus deux mentions aux Îles-de-la-Madeleine: en juillet 1957 (McNeil et Al., 1973) et en mai 1966 (B.O. 11:12). Il est peu probable que l'espèce niche dans la péninsule gaspésienne; les passages migratoires en mai-juin et septembre semblent toutefois très réguliers. L'espèce niche au Nouveau-Brunswick jusqu'à la hauteur de Frédéricton (Squires, 1976).

En conclusion, le statut du Tangara écarlate se présente comme suit: il niche dans le sud de la province, jusqu'à Québec sur la rive nord et jusqu'à Rivière-du-Loup sur la rive sud; il est possible qu'il niche plus ou moins régulièrement au Saguenay/Lac St-Jean et jusqu'à Rimouski sur la rive sud. C'est un migrateur au printemps et à l'automne en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord, dans Charlevoix et en Gaspésie. Quelques individus résident durant l'été dans ces régions.

Il est bon de souligner ici que plusieurs observations de Tangara écarlate portant des barres alaires ont été faites au Québec. Cette particularité du plumage des jeunes mâles au printemps et à l'automne a été décrite par Davis (1972). Au Québec, de tels oiseaux ont été notés à trois reprises durant l'automne 1973, "plusieurs jeunes mâles avec des bandes alaires ont été observés" (McIntosh, 1973). Une deuxième mention, iné-

dite cette fois, provient de St-Léonard-de-Portneuf où "un jeune, portant deux bandes alaires blanches-jaunâtres" est observé le 20 août 1977 (J. Hardy et M. Bouliane, notes inédites). Un dernier cas est pour le moins curieux: Francis Brabant note "un mâle adulte en mue, porte deux barres blanches sur chacune des ailes" en août 1975 à Les Grèves sur le Richelieu (B.O. 20:74, le souligné est de nous). S'agit-il d'un hybride, d'un cas d'albinisme partiel ou d'une phase de plumage ou de mue non encore décrite? Toutes les spéculations sont permises à ce stade-ci.

Tangara à tête rouge

Il existe six mentions d'oiseaux identifiés comme des Tangara à tête rouge au Québec. Nous allons examiner chacune d'entre elles: Kamouraska, 10 juin 1938; Iles-de-la-Madeleine, 29 juillet 1970; Percé, 13 août 1971; Métis, 2 septembre 1973; Mont St-Bruno, 8 septembre 1973; Mont St-Hilaire, 3 juin 1976.

Le 10 juin 1938, à Kamouraska, un mâle adulte est observé et collectionné par Willie Labrie (1939). Cette mention est reprise par Tanguay (1965) et Godfrey (1966). Je n'ai pu examiner moi-même le spécimen, mais le fait qu'il s'agisse d'un mâle adulte et que Godfrey (1966) l'ait identifié par la suite comme étant bel et bien un Tangara à tête rouge éliminent tout doute à propos de cette mention.

La mention des Iles-de-la-Madeleine provient de Jean-Luc DesGranges. Il a fourni les détails suivants dans un article (DesGranges, 1971):

"Le 29 juillet 1970, alors que le navire croisait à environ une vingtaine de kilomètres au sud-est de l'Ile du Havre-Aubert... un oiseau de faible taille vient se poser sur le pont.

La taille, la coloration olive-verdâtre, ainsi que le bec fort et épais m'ont permis de l'identifier comme un Tangara. A la suite d'un examen plus approfondi, alors que l'oiseau se tenait à moins de deux mètres de moi, j'ai remarqué des bandes alaires blanchâtres, un bec gris, des ailes noires et une queue émarginée. Ces marques distinctives m'ont permis de l'identifier comme un Tangara à tête rouge (*P. ludoviciana*); il s'agissait probablement d'une femelle ou d'un juvénile."

DesGranges, 1971, p. 30.

Les notes présentées, particulièrement le deuxième paragraphe, ne permettent pas de conclure de façon certaine que l'oiseau était un Tangara à tête rouge. Il est plausible que l'oiseau soit plutôt un jeune mâle de Tangara écarlate. En effet, les bandes alaires si souvent décrites comme le meilleur critère d'identification du Tangara à tête rouge, peuvent se retrouver chez certains jeunes mâles de Tangara écarlate (Davis, 1972). De plus, l'absence de teinte jaune dans le plumage, particulièrement sur le ventre, est suspecte. Il est donc clair que cette mention ne peut être retenue pour appuyer la présence du Tangara à tête rouge au Québec.

Le 13 août 1971, à quelques milles au nord-ouest de Percé, Charles Brière et Jean Couture observent un tangara:

"observé une première fois pendant trois minutes environ à 20 pieds de distance. Les proportions, la forme du bec et le jaune-verdâtre du plumage nous indiquent qu'il s'agit d'un tangara, mais les barres alaires jaunes bien distinctes nous intriguent... nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une femelle ou immature Tangara à tête rouge"

B.O. 16(3):66

Si l'oiseau était vraiment un Tangara à tête rouge, le contraste entre la couleur du dos et celle de la tête et du croupion (Davis, 1972) aurait dû être remarqué par un des deux observateurs. Ajouté à cela le corps "jaune-verdâtre" rend plausible la possibilité d'un Tangara écarlate mâle à son premier automne. Il est plus prudent de rejeter tout simplement cette mention devant de telles incertitudes.

Le 2 septembre 1973 (la date du 31 août dans McIntosh, 1973 est erronée), Normand David observe un tangara à Métis, qu'il décrit ainsi: "bec blanc jaunâtre très pâle, parties inférieures jaune vif (surtout le ventre et les sous-caudales); deux bandes alaires très évidentes" (B.O. 18:82). Cette mention est reprise dans Davis et Buckley (1974). Il est malheureux que la mention ne soit pas plus détaillée; il aurait été souhaitable de connaître la couleur du dos. Malgré cela, la couleur "jaune vif" élimine à coup sûr la Tangara écarlate mâle (jeune de premier automne ou de premier printemps). Ajoutons que deux auteurs (Ridgway, 1881; Forbush, 1929) notent la coloration plus vive des sous-caudales par rapport à la poitrine, chez la femelle du Tangara à tête rouge. Il y a donc peu de doutes quant à cette mention, la deuxième (et dernière, nous allons le voir) pour la province de Québec.

Le 8 septembre 1973, au Mont St-Bruno, M. Tomalty observe un oiseau qu'il identifie alors comme un Tangara à tête rouge. La seule référence à cette mention provient de McIntosh (1973), où aucun détail sur l'identification n'apparaît. Michel Gosselin confirme, dans une communication personnelle, que seules deux petites bandes alaires avaient guidé l'observateur dans son identification. Il est plus prudent d'oublier simplement cette mention.

Le 3 juin 1976, au Mont St-Hilaire, Christian Pelletier observe un tangara qu'il décrit comme suit: "le passage du jaune-orangé au rouge-orangé du corps à la tête est toutefois plus graduel que l'illustration dans les field guides" (B.O. 21:86). Comme on le constate, les détails pour appuyer cette mention sont minces. D'une part, décrire le corps comme jaune-orangé est pour le moins étrange. En plus, il n'est pas précisé si l'oiseau avait les ailes pâles ou foncées et si il possédait ou non des barres alaires. En se basant sur les seuls renseignements fournis, il pourrait tout aussi bien s'agir d'un Tangara écarlate mâle au premier printemps ou d'un Tangara vermillon mâle au premier printemps. Encore là les données sont insuffisantes et mieux vaut éliminer la mention.

La situation est donc assez simple, seulement deux mentions résistent à l'examen: celles de Kamouraska (10 juin 1938) et Métis (2 septembre 1973). Les quatre autres ne contiennent pas suffisamment d'information pour éliminer de façon définitive la possibilité qu'il s'agisse d'une des deux autres espèces. Cela ne signifie par forcément que cette espèce n'est présente au Québec qu'en de très rares occasions. Le cas des régions limitrophes au Québec peut nous renseigner à ce sujet.

Une compilation des listes annotées provenant du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, du Maine, du Vermont, de l'état de New York et de l'Ontario laisse entendre que l'on observe généralement le Tangara à tête rouge, dans ces régions, entre septembre et janvier; très rarement durant les autres mois. Ces données n'étant pas chiffrées, elles ont été comparées à celles publiées dans la revue American Birds entre 1970 et 1979. Le tableau 1 résume les résultats et montre que c'est en automne, et particulièrement durant les mois de septembre et d'octobre que le Tangara à tête rouge se rencontre le plus souvent dans l'est. Il n'est pas impossible, cependant que parmi les nombreuses mentions ainsi publiées, quelques-unes ne soient pas mieux documentées que celles qui ont été rejetées ici. Il faut donc considérer avec une certaine prudence ce type de compilation.

Le Tangara écarlate se rencontre très rarement après le premier octobre dans la province (six mentions depuis 1970, dont une suscite de nombreux doutes quant à nous: 13 octobre 1974, Godbout, pas de détails). Il conviendrait donc d'examiner soigneusement tout tangara noté à partir de la mi-septembre en Gaspésie et sur la côte nord et à partir du début octobre dans la plaine du St-Laurent ou ailleurs au Québec. Les probabilités de découvrir un Tangara à tête rouge à cette période de l'année n'est peut-être pas beaucoup plus faible que celles d'y trouver un Tangara écarlate.

Tableau 1. Observations du Tangara à tête rouge dans l'est de l'Amérique du Nord (moins le Québec) entre 1970 et 1978; d'après American Birds

	JAN.-MARS	AVRIL-MAI	JUIN-AOÛT	SEPT.-DEC.
Maritimes	0	1	0	1
Nouvelle-Angleterre	7	3	4	25
Ontario	0	0	1	2
Total	7	4	5	28
Nombre moyen/année	.78 ± .97	.36 ± .63	.56 ± 1.13	3.11 ± 2.52

Tangara vermillon

On compte huit mentions du Tangara vermillon dans la province de Québec: Mont-Royal, 1862 ou avant; Mont Saint-Bruno, 25 mai 1885; Montréal, quelques années avant 1887; Orsainville, automne 1936; Cap Tourmente, 21 mai 1963; Montréal, 11-14 mai 1968; Phillisburg, 17-23 novembre 1972; Cap Tourmente, 14 mai 1973.

En 1862 ou avant, William Hunter capture un tangara au Mont-Royal, que Hall (1862) identifie comme un Tangara vermillon immature. Hall (1862) fournit la description qui suit: "dorsal aspect: crimson, wings light brown, the edges of the outer vanes margined with greenish yellow; tail composed of twelve feathers, the two external ones greenish yellow, the middle ones crimson; ventral aspect: crimson!" L'oiseau, un jeune selon Hall (1862) était accompagné d'un autre Tangara vermillon qui n'a pu être collectionné.

La description que Hall fournit du dos et du ventre, les qualifiant de "crimson" cadre assez bien avec les descriptions courantes du mâle de Tangara vermillon. Hall souligne de plus le peu de différences entre la couleur des ailes et celle du corps et de la queue; ce qui renforce encore la possibilité qu'il s'agisse bel et bien d'un Tangara vermillon. Toutefois, Whiteaves (1870) rapporte la note suivante à propos du Cardinal: "In early part of June 1862, Mr. W. Hunter saw two individuals of this species on Montreal mountain, one of which is now in his possession." S'agit-il des mêmes oiseaux? Il est impossible d'en être sûr et nous croyons préférable, devant des doutes, de mettre de côté la mention de Hall.

Wintle (1896) rapporte la mention suivante: "Mr. Kuetzing says eight examples of this species have been shot on the island of Montreal... a number of years ago." Chamberlain (1887) rapporte lui aussi cette mention en ajoutant que Mr. James Foley était aussi présent à ce moment. Aucun des deux auteurs n'a examiné les spécimens. La décision de Godfrey (1966) et Ouellet (1974) d'écarter cette mention semble tout à fait justifiée dans ces circonstances.

Le 25 mai 1885, Wintle croit voir un Tangara vermillon au Mont St-Bruno. Cependant, l'oiseau disparaît trop vite pour que l'identification puisse être confirmée. Cette mention ne peut par conséquent être retenue. Dionne (1906) prenait cette mention pour certaine, en se basant sur les mêmes sources.

Dans un manuscrit que Damase Fleury expédie à Victor Gaboriault, une note rapporte l'observation suivante: "On a essayé de capturer un individu qui s'était montré au Jardin zoologique de Québec (Orsainville) à l'automne 1936, mais sans succès" (tiré de David, 1978). Raymond Cayouette, qui arriva au Jardin l'année suivante et correspondit régulièrement avec Gaboriault dit n'avoir jamais entendu parler de cette mention (communication personnelle de R. Cayouette). Peut-être s'agit-il simplement d'une erreur de transcription; la note restant pertinente même pour un Tangara écarlate, peu commun à Québec à cette époque.

L'abbé Georges Gravel note, le 21 mai 1963 à Cap Tourmente, un Tangara vermillon mâle "entièrement rouge" (B.O. 8:8). L'observateur avait noté un Tangara écarlate un peu plus tôt cette journée-là. Cette mention est reprise par Lemieux (1978). Il est embêtant d'accepter une telle mention sur la foi de ce seul rapport. Cependant, le fait que l'individu observé soit un mâle en plumage nuptial et que le contraste habituel entre les ailes et le corps chez le Tangara écarlate n'ait pas été observé ajoutent du crédit aux propos de l'observateur. En définitive, on peut accepter cette mention, même si la description est plus que déficiente.

McIntosh (1968) rapporte une autre mention: "a sub-adult male - a rather mottled raspberry coloured Summer Tanager" entre le 11 et le 14 mai 1968, à Montréal. La description, même succincte, est quand même suffisante pour éliminer toute possibilité de Tangara écarlate; à cause de l'aspect marbré du plumage et de la couleur rouge un peu violacée du corps.

Un mâle a été observé à Phillipsburg du 19 au 24 novembre 1972 par plusieurs personnes. Michel Gosselin note les détails suivants: "sa couleur "rouge cardinal" et ses ailes relativement foncées le font ressembler plus qu'on pourrait le croire au Tangara écarlate en plumage nuptial" (B.O. 17:64). Le contenu de cette note a engendré une certaine suspicion autour de cette mention, suspicion dissipée dans une note personnelle de Gosselin: le rouge de l'oiseau... "était clair, un peu violacé, plus près de celui du Cardinal que du rouge phosphorescent du T. écarlate"; un peu plus loin il précise aussi que "je n'ai pu définir exactement l'étendue du rouge sur les ailes, mais le contraste n'était pas celui du Tangara écarlate" (communication personnelle de Michel Gosselin). Une photo de l'oiseau, très nette, a été prise la veille par un autre observateur. Suite aux détails supplémentaires fournis par l'observateur et à la présence d'une photographie, la mention apparaît tout à fait acceptable. Cette observation de Tangara vermillon a été reprise dans Boyajian (1973) et McIntosh (1972). Notons finalement que dans le courant de l'automne 1972, au moins huit autres Tangara vermillon ont été observés dans les Maritimes et en Nouvelle-Angleterre (American Birds, 27:23, 29), un nombre plus de trois fois supérieur au nombre moyen observé à chaque automne entre 1970 et 1978.

Lemieux (1978) rapporte un mâle en plumage nuptial observé le 14 mai 1973 à Cap Tourmente. Aucun détail sur cette observation n'apparaît dans l'article, mais j'ai pu obtenir quelques informations auprès des deux observateurs. Lemieux et Daniel Banville confirment avoir observé un "oiseau rouge", de l'allure d'un tangara, mais dont les ailes ne contrastaient pas avec le corps. Les ailes n'étaient définitivement pas noires selon ceux-ci et Lemieux précise de plus que le rouge du corps était différent de celui du Tangara écarlate. Les détails obtenus par communication personnelle avec les deux observateurs sont suffisants pour nous permettre d'accepter cette mention.

Cet examen a permis de retenir quatre des huit mentions du Tangara vermillon pour la province: Cap Tourmente (mai 1963), Montréal (mai 1968), Phillipsburg (novembre 1972) et Cap Tourmente (1973). Trois des quatre individus ont été observés au printemps et tous étaient des mâles. Est-ce le signe que seul les mâles se trouvent en migration dans l'Est? Sûrement pas, car beaucoup de femelles ont été observées en Nouvelle-Angleterre et en Ontario. Mais pour en connaître plus sur les périodes de l'année où l'on est plus susceptible de le rencontrer, les sources utilisées pour le Tangara à tête rouge ont encore une fois été utilisées (les restrictions précisées plus tôt, quant à la valeur des données publiées dans American Birds, s'appliquent aussi dans ce cas).

Les listes annotées des régions limitrophes au Québec montrent bien que c'est au printemps que l'espèce est la plus commune, avec quelques observations en été et en automne. Les données d'American Birds entre 1970 et 1978, présentées au tableau 2, renforcent ces opinions, soulignant que près de 80% des Tangara vermillon découverts dans l'Est au cours de ces années l'ont été en avril et mai. Les 20% restant l'ont été de juin à novembre. Une attention particulière doit donc être accordée aux tangaras observés au printemps, particulièrement aux femelles et aux jeunes. La probabilité qu'on y trouve un Tangara vermillon justifie cette attention.

Tableau 2. Observations du Tangara vermillon dans l'est de l'Amérique du Nord (moins le Québec) entre 1970 et 1978; d'après American Birds

	JAN.-MARS	AVRIL-MAI	JUIN-AOÛT	SEPT.-DEC.
Maritimes	0	2	0	5
Nouvelle-Angleterre	0	140	23+	17
Ontario	0	33+	4	1
Total	0	175+	27+	23
Nombre moyen/année	0	19.44 ± 9.74	3.00 ± 3.24	2.56 ± 2.70

Conclusion

Ce travail a permis de préciser le statut de chaque espèce pour le Québec. Le Tangara écarlate est mentionné comme nicheur possible au Lac St-Jean, dans le Bas St-Laurent et peut-être aussi dans Charlevoix; et comme migrateur en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord, en Gaspésie et aux Iles-de-la-Madeleine.

Le Tangara à tête rouge n'a été observé de façon certaine qu'à deux reprises: Kamouraska (1938) et Métis (1973). Quant à lui, le Tangara vermillon s'est rencontré quatre fois: Cap Tourmente (1963 et 1973), Montréal (1968) et Phillipsburg (1972). Il s'agit donc de deux espèces dont la présence est tout à fait accidentelle au Québec. Des indications sur les saisons où il est préférable de rechercher les deux espèces ont finalement été fournies.

Bibliographie

- BOYAJIAN, N.R. (1973) Hudson - St-Lawrence Region. American Birds 27(1):30-36.
- CHAMBERLAIN, M. (1887) A Catalogue of Canadian Birds, St-John, N.B.: J. & A. McMillan.
- DAVID, N. (1978) Victor Gaboriault, Ornithologue, Québec: Club des ornithologues du Québec. Cahiers d'ornithologie Victor-Gaboriault #1.
- DAVIS, T.H. (1972) How often does the Western Tanager occur in the East? American Birds 26(4):713-714.
- DAVIS, T.H. & Buckley, P.A. (1974) Hudson - St-Lawrence Region. American Birds 28(1): 28-33.
- DESGRANGES, J.L. (1971) Un Tangara à tête rouge dans le Golfe St-Laurent, Province de Québec. Tchébec 1:30-31.
- DIONNE, C.E. (1906) Les Oiseaux de la Province de Québec. Québec: Dussault & Proulx.
- FORBUSH, E.H. (1929) Birds of Massachusetts and other New-England States. Mass. Dept. of Agriculture.
- GODFREY, W.E. (1956) Some distributional notes on Canadian Birds. Canadian-Field-Naturalist 70:136-138.
- GODFREY, W.E. (1966) Les oiseaux du Canada. Ottawa: Musée National du Canada, bulletin no. 203.
- HALL, A. (1862) On the Mammals and Birds of the District of Montreal. Canadian Naturalist and Geologist 7:289-316.
- LABRIE, W. (1939) Western Tanager at Kamouraska, Québec. Canadian-Field-Naturalist 53:58.
- LEMIEUX, S. (1978) Les oiseaux de la réserve nationale de la faune de Cap Tourmente, Québec. Naturaliste canadien 105(3):177-193.
- MCINTOSH, M. (1968) Spring Migration. P.Q.S.P.B. Bulletin 11(1):4.
- MCINTOSH, M. (1972) Bird views. P.Q.S.P.B. Newsletter 15(4):4.
- MCINTOSH, M. (1973) Bird views. P.Q.S.P.B. Newsletter 16(2):4-5.
- MCNEIL, R., Boulva, J., Gaboriault, V., Strauch, J.G. (1973) Observations récentes sur les oiseaux aux Iles-de-la-Madeleine. Revue de Géographie de Montréal 27:157-171.

- QUELLET, H. (1974) Les oiseaux des collines montérégiennes et de la région de Montréal. Ottawa: Musée National des Sciences Naturelles. Publication de zoologie no. 5.
- RIDGWAY, R. (1887) A manual of North American Birds. Philadelphia: J.B. Lippincott Company.
- SMITH, W.J. (1957) Birds of the Clay belt of Northern Ontario and Quebec. Canadian-Field-Naturalist 71(4):163-181.
- SQUIRES, W.A. (1976) The Birds of New-Brunswick. St-John, N.B. The New-Brunswick Museum. Monographic Series no. 7, second edition.
- TANGUAY, R. (1965) Les oiseaux des comtés de Kamouraska, l'Islet et Montmagny. Naturaliste canadien 92(1):8-48.
- TODD, W.E.C. (1963) Birds of Labrador Peninsula and adjacent areas. Toronto: University of Toronto Press.
- WHITEAVES, J.F. (1870) Notes on Canadian birds. Canadian Naturalist and Quarterly Journal of Science 5:103.
- WINTLE, E.D. (1896) The Birds of Montreal. Montreal: Drysdale & Co.

GUIDE DES OISEAUX D'AMERIQUE DU NORD

Par C.S. Robbins, B. Bruun et H.S. Zim. Illustrations: Arthur Singer. Adaptation française: Michel Desfayes. Editions Marcel-Broquet. 1980.

Cet ouvrage est une reproduction de l'oeuvre américaine bien connue des mêmes auteurs ("Birds of North America", Golden Press, New York, 1966). L'imprimeur doit être félicité pour la très bonne qualité de l'impression des cartes de distribution, des sonagrammes et des planches en couleurs. Le texte consacré à chaque espèce est précédé de ses noms français, scientifiques (latins) et américains; la présentation de l'ensemble est agréable et nette, et même plus attrayante que celle de l'édition originale. Quelques rares fautes de composition ont été relevées. L'Alque à dos noir est identifiée deux fois dans les planches au détriment de l'Alque marbrée (p. 153); les noms scientifique et américain de l'Albatros à pattes noires sont donnés pour ceux de l'Albatros, de Laysan (p. 22); les caractères gras n'ont pas été utilisés pour "MOUCHEROLLE MASQUE" (p. 190) qui doit être écrit sans E muet; les caractères utilisés pour les noms de familles et d'ordres ne sont pas uniformes; les accents ne sont pas toujours présents sur les majuscules (AIGRETTE ROUSSÂTRE, tous les RÂLES, HUITRIER, ...). Les sonagrammes des Moucherolles des saules et M. tchébec (p. 198) auraient dû être identifiés comme il est fait en p. 78 et 122. L'esprit d'utilisation des cases blanches (pour cocher les espèces observées) n'est pas conservé dans l'index: jusqu'à trois cases représentent une même espèce (Canard kakawi, Harelde, Havelde)! Quelques inexactitudes se sont glissées dans la présentation des références bibliographiques, autant à la page 9 qu'aux pages 326 et 327. Au chapitre de la présentation générale, une longue expérience m'amène à dire que la reliure utilisée ne résistera pas à l'usage soutenu qu'un ornithologue fera de ce guide dans des conditions très variables de température et d'humidité.

J'en viens immédiatement au travail d'adaptation réalisé par Michel Desfayes. Supporté par un vocabulaire soigné et précis, le texte français est une traduction généralement fidèle de l'original américain. Toutefois, nous avons facilement relevé des omissions ou des traductions fautives. De façon générale ce sont les descriptions des chants (souvent trop succinctes ou imprécises dans le texte original) qui en ont souffert le plus. Si certaines de ces divergences ne portent pas trop à conséquence, d'autres en revanche desservent sérieusement l'ornithologue débutant dans ses déterminations. Par exemple, il est dit que le Bécasseau à échasses (p. 118) se nourrit souvent en compagnie de "Bécasseaux gris" (il fallait dire: avec le Bécasseau roux et le Bécasseau à long bec), que le chant du Pinson des champs (p. 318) est composé de "4 notes suivi d'un trille mélodieux" (il fallait dire: de sifflements liés de plus en plus rapidement), que le Carouge grégaire (p. 280) se distingue du Carouge à épaulettes par son "épaulette bordée de blanc" (il fallait dire: par son épaulette rouge plus foncé bordée de blanc). A plusieurs reprises le traducteur a ajouté des onomatopées de son cru à la description originale des chants. Elles montrent souvent qu'il n'est pas familier avec les oiseaux nord-américains; le chant du Moucherolle phébi (p. 196), un oiseau fort répandu, n'est pas "fii-bi", mais "fé-bi, fé-bri" (comme l'indique le texte original). Quelques autres additions ont été notées, comme par exemple la mention d'une observation du Pic à bec ivoire en 1977.

L'introduction préparée par Michel Desfayes ne fait mention d'aucune référence justifiant la nomenclature scientifique qu'il utilise. La raison en est simple: il n'a pas traduit le paragraphe 3 de la page 15 de l'édition originale. Il est toutefois permis de constater que cette édition française tient compte de certains changements taxonomiques apportés par l'American Ornithologists' Union (The Auk, 90: 411-419; 90: 887; 93: 875-879) depuis la parution de l'édition originale. Ainsi les noms scientifiques sont conformes à ceux adoptés par cet organisme, à trois exceptions près

cependant (au moins): Polyborus plancus, Cyanocephalus cyanocephalus et Dendroica ruticilla sont utilisés au lieu de Caracara cheriway, Gymnorhinus cyanocephalus et Setophaga ruticilla. Les trois nouvelles espèces reconnues par l'AOU sont traitées (Larus thayeri, Empidonax traillii et Quiscalus major); et sont présentées comme des sous-espèces les populations qui autrefois constituaient des espèces distinctes (Ardea occidentalis, Branta nigricans, Chen hyperborea, Anas carolinensis, Buteo harlani, Psaltriparus melanotis, Dendroica auduboni, Icterus bullockii, Passerculus princeps, Ammospiza nigrescens, Ammospiza mirabilis, Junco aikenii, Junco oreganus).

Mais là s'arrête la conformité de la taxonomie adoptée par Michel Desfayes avec celle préconisée par l'AOU. Tout d'abord, contrairement aux décisions récentes de cet organisme, Parus atricristatus est toujours une espèce distincte, et Junco caniceps est traité comme une sous-espèce! Et, toujours sans en avertir le lecteur, Michel Desfayes fait suite à certaines des propositions taxonomiques souvent mises de l'avant dans la littérature ornithologique, mais qui n'ont pas encore été adoptées par l'AOU. C'est ainsi qu'une population occidentale du Pic maculé est élevée au rang d'espèce (Sphyrapicus ruber); de plus les populations suivantes sont traitées comme des sous-espèces (Tympanuchus pallidicinctus, Endomychura craveri, Corvus caurinus, Sitta pygmaea, Dendroica chrysoparia, Leucosticte tephrocotis, Leucosticte australis, Leucosticte atrata) ou dites être considérées comme des sous-espèces (Olor buccinator, Anas diazi, Anas rubripes, Anas fulvigula, Plectrophenax hyperboreus).

Selon l'introduction les noms anglais présentés sont ceux de l'American Birding Association. Cela n'est cependant pas le cas pour les espèces suivantes: Puffinus bulleri, Pelecanus erythrorhynchos, Mycteria americana, Ortalis vetula, Vanellus vanellus, Pluvialis dominica, Camptostoma imberbe, Aphelocoma ultramarina, Cistothorus palustris, Cistothorus platensis. En outre, et sans que le lecteur en soit averti, le nom anglais préconisé par l'AOU est également indiqué quand il diffère de celui de l'ABA!

Toujours selon l'introduction, les noms français "employés dans ce guide" sont ceux proposés par le Comité de Nomenclature française des Vertébrés du Canada, un comité de la Société zoologique de Québec. Il s'avère cependant que "Perroquet des pins" et "Pic à poitrine rouge" ne sont pas des noms adoptés par ce comité. En outre, il n'a jamais eu pour politique de donner des noms à des sous-espèces; pourtant les noms "Buse de Harlan", "Mésange à huppe noire", "Petite Poule des prairies", "Petite Sittelle", "Troglodyte roux", "Fauvette à dos noir", "Roselin brun", "Roselin noir" et "Roselin à front brun" sont utilisés par Michel Desfayes pour désigner des sous-espèces.

Michel Desfayes affirme dans l'introduction que "dans le cas où le nom adopté diffère de celui employé en Europe francophone, le nom alternatif figure au-dessous". A ce sujet, il faut d'abord souligner que les noms européens de trois espèces holarctiques (espèces qui nichent en Europe et en Amérique) ne sont pas indiqués; ce sont: Troglodyte mignon, Hironnelle de cheminée et Sterne de Dougall (ce dernier figure dans l'index). Par ailleurs "Macreuse brune" n'est pas l'équivalent européen de Macreuse à ailes blanches, car ce nom désigne une espèce différente (selon l'AOU).

L'inclusion de quelques 60 noms européens va de soi pour désigner doublement les espèces holarctiques car ce sont des équivalents différents des noms adoptés ici qu'il importe de faire connaître. MAIS LA PRÉSENTATION DE PLUS DE 200 NOMS "ALTERNATIFS" ADDITIONNELS POUR DES ESPÈCES QUI NE NICHENT QU'EN AMÉRIQUE CONSTITUE UNE VÉRITABLE IMPOSTURE. LES MOTS APPROPRIÉS MANQUENT POUR DÉNONCER L'OFFENSE ET LE TORT FAITS AUX ORNITHOLOGUES DÉBUTANTS DE CE PAYS à qui on laisse croire que tous les noms "alternatifs" (?) sont "employés (couramment) en Europe" ou, pire encore, que les espèces en cause sont toutes des espèces holarctiques. Ces noms "alternatifs" (?) ne sont que

des noms préconisés personnellement par Michel Desfayes. La meilleure preuve en est qu'il ne présente pas certains noms employés encore assez souvent en Europe francophone pour désigner des espèces nord-américaines (Mouette atricille, Limnodrome, Bécasseau de Bonaparte, Bécasseau tacheté, etc.). La meilleure preuve que ces noms "alternatifs" (?) ne sont pas "employés (couramment) en Europe": il donne un nom "alternatif" (?) à Goéland de Thayer (une espèce récemment reconnue par l'AOU), et, en plus, Normand David et Michel Gosselin ont eux-mêmes établi huit de ces noms et montré qu'ils constituent des suggestions de changements valables dans l'éventualité d'une révision des noms français des oiseaux de ce continent (et ce dans un travail cité dans la bibliographie du livre analysé ici).

Et si au moins les noms "alternatifs" (?) utilisés par Michel Desfayes constituaient des suggestions valables et procédaient d'une démarche cohérente. Même pas. Il préconise "Troglodyte à sourcils" au lieu de Troglodyte de Bewick: quel nom exclusif!? A-t-il la moindre idée du nombre d'espèces de troglodytes qui présentent un sourcil évident? Je lui conseille de considérer "Troglodyte à ventre blanc": de tous les troglodytes nord-américains, c'est celui qui affiche ce caractère avec le plus de netteté (Peterson, R.T. A Field Guide to Western Birds. Second Edition, 1969), et on peut ajouter que l'affirmation est valable même en considérant les espèces qui se rencontrent au Mexique. Michel Desfayes suggère "Gallinule violette" au lieu de Gallinule pourprée; c'est une suggestion valable qui manque cependant de cohérence: pourquoi ne pas suggérer aussi "Hirondelle violette" ce qui laisserait seul le Roselin pourpré nommé avec justesse?

L'introduction préparée par Michel Desfayes continue en ces termes (je souligne deux mots importants): "Il est souhaiter que les noms utilisés dans cet ouvrage soient adoptés par les ornithologues et par tous ceux qui auront à se servir de noms d'oiseaux. Alors, bien des ambiguïtés terminologiques pourraient être éliminées. Les auteurs européens gagneraient sûrement à utiliser les noms proposés dans le présent ouvrage lorsqu'ils s'adressent à un auditoire nord-américain ou lorsqu'ils citent des espèces nord-américaines". La première phrase est une invitation non déguisée à une diffusion (non méritée) de "ses" noms "alternatifs" (?); la deuxième annonce un effet contraire à celui qu'aura la publication de ce livre; et les auteurs européens sont suffisamment éclairés pour comprendre le message de la troisième: ils utiliseront le nom adopté ici pour citer des espèces nord-américaines. Et dire que Michel Desfayes a eu l'indécence d'emprunter mot à mot ces trois phrases (avec quelques modifications dans la première) à l'introduction à la liste des "Noms Français des Oiseaux d'Amérique du Nord" préparée par Henri Ouellet (Bulletin numéro 1, Musée Redpath, Université McGill, 1968)!!?

J'en ai assez dit sur l'adaptation de ce livre dont l'éditeur est également en partie responsable. Il existe au moins une douzaine d'ornithologues québécois qui sont capables de traduire correctement un guide d'identification en français vivant, qui sont capables d'informer le lecteur des références taxonomiques suivies, qui sont capables d'indiquer fidèlement les noms américains des espèces traitées, qui sont capables d'inclure tous les noms employés couramment en Europe francophone pour désigner des espèces holarctiques quand ils diffèrent de ceux adoptés ici, et qui sont capables de faire tout cela avec compétence et intégrité, et surtout avec le seul souci de ne servir que les intérêts de ceux à qui s'adresse un tel livre.

Et puisqu'il a été conçu pour les ornithologues québécois, ce livre est-il celui qui leur rendra les meilleurs services? Rien n'est moins sûr. La majorité des ornithologues chevronnée que je connais me confirment dans ma conviction que ce guide ne réussit pas, dans le but recherché de faciliter la détermination des oiseaux sur le terrain, à dépasser l'excellence du guide de Roger Tory Peterson (A Field Guide to the

Birds, Second Edition, 1947). Son seul attrait réside dans la présentation des éléments consacrés à chaque espèce: l'illustration en couleurs, un sonagramme du chant, une carte de sa distribution et un texte descriptif sont présentés sur deux pages opposées (à raison de 4 à 6 espèces ensemble en moyenne). Mais le débutant ne pourra tirer l'avantage pratique que ces attraites laissent espérer. Et cela est facile à démontrer.

Les ornithologues reconnus pour leur habileté à reconnaître les oiseaux au chant sont unanimes (ou presque) à déclarer que le sonagramme ne leur est d'aucune utilité. L'abondance des espèces illustrées nuit plutôt que d'aider. Un seul exemple suffira: le Pinson des prés est illustré à la page 309 alors que le Pinson chanteur, celui avec lequel on le confond le plus souvent, est illustré à la page 323 (et que dire de la femelle Carouge à épaulettes (p. 281) que le novice peut confondre avec le Pipit spioncelle (p. 239), la Fauvette des ruisseaux (p. 271), la femelle Roselin pourpré (p. 297) et plusieurs pinsons à poitrine striée. Par ailleurs les illustrations sont tellement réalistes ("belles") que du fait même elles ne mettent pas en évidence les caractères qui permettent de distinguer les espèces très similaires (Sturnelle des prés et Sturnelle de l'Ouest, Sizerin flammé et Sizerin blanchâtre). Les lacunes les plus grandes de ce guide se trouvent dans les textes descriptifs qui sont trop succincts; une comparaison serrée de ces textes avec ceux du guide de Peterson montrent facilement qu'ils sont beaucoup plus faibles et donc peu utiles ou même dangereux pour le débutant. Dans le cas d'espèces semblables les points cruciaux permettant la détermination sont souvent incomplets (Petit Morillon) ou même erronés (Huart arctique). Enfin le format tellement réduit de la carte de distribution ne la rend pas plus précise que le texte consacré à cet aspect dans le guide de Peterson.

Est-il besoin de conclure. Il est cependant nécessaire de souligner que le titre de cet ouvrage doit s'écrire: "Guide des oiseaux de l'Amérique du Nord"; l'article est nécessaire car le mot qu'il introduit est déterminé.

Normand David

Texte endossé par: André Cyr
Réal Bisson
Michel Bureau
Jean Hardy

COMMENT CHOISIR L'OISEAU EMBLEME DU QUEBEC

Par Yves Aubry, Normand David, Michel Gosselin et Jean Hardy

C'est en tentant de formuler ensemble un choix pour l'oiseau emblème du Québec (voir Feuille de Contact, Juin-Juillet 1980, p. 2) que les signataires de ce texte ont réalisé que cette question peut susciter un débat sans issue si un processus approprié pour un tel choix n'est pas adopté.

Au départ chacun d'entre nous défendait vigoureusement son candidat (Geai bleu, Goglu, Pinson à gorge blanche, Pinson de Lincoln)... et essayait de déprécier celui des autres par des arguments de plus en plus farfelus. Nous nous sommes vite aperçus qu'aucun consensus ne pourrait être atteint par cette façon de procéder. Pour que l'oiseau emblème du Québec soit le résultat d'un choix serein et évident, il faut que tous ceux qui auront à se prononcer partent de la même base solide. Mettre de l'avant son choix personnel pour tenter d'en convaincre les autres ne donnera aucun résultat. Il est primordial que tous s'entendent d'abord sur les critères qui régiront ce choix.

Au cours de notre discussion nous avons donc convenu de choisir ensemble un point de départ commun en acceptant de retenir les critères suivants:

- l'oiseau doit être assez bien connu de la population
- il doit être rencontré dans toutes les régions habitées du sud du Québec
- il doit être relativement facile à identifier par la population

La liste des candidats possibles fut donc établie comme suit:

Huart à collier	Harfang des neiges	Jaseur des cèdres
Bernache du Canada	Martin-pêcheur	Goglu
Oie blanche	Alouette cornue	Carouge à épaulettes
Canard noir	Hirondelle des granges	Pinson à gorge blanche
Gélinotte huppée	Geai bleu	Pinson chanteur
Pluvier kildir	Merle d'Amérique	

Après un examen attentif de cette liste, un oiseau a vite fait l'unanimité entre nous. Pour compléter notre exercice, nous avons comparé un à un les autres oiseaux de la liste à celui qui était maintenant notre choix: nous avons constaté que seulement deux d'entre eux constituaient encore des candidatures assez solides pour alimenter une discussion.

Le but de cette note n'est pas de révéler notre choix. Nous voulons simplement montrer que tous doivent d'abord s'entendre sur la façon de procéder. Il faut mettre de côté sa propre préférence personnelle et accepter de rechercher l'oiseau qui répondra le mieux aux critères qui auront été retenus par tous au départ. Ceux que nous avons adoptés pour notre exercice ne sont pas nécessairement ceux qui seront retenus pour le choix de l'oiseau emblème du Québec. Mais quels que soient les critères retenus au départ, ils permettront une discussion stimulante et un choix relativement facile accepté de tous.

L'HYSTERIQUE D'UN COQ!

Allocution prononcée par Ronald Lepage au souper 25^e anniversaire

Le 6 août 1955, quatre professeurs d'ornithologie au Camp-école Trois-Saumons, Raymond Cayouette, Rolland Dumais, Louis-Amédée Lord et Jacques Normandin, pour occuper le temps des longues périodes d'entre-cours, et, ce jour-là, n'ayant sans doute pas sommeil, discutent de la possibilité de former une association d'amateurs d'oiseaux. L'idée avait dû être poussée assez loin puisque le soir du 22 septembre de la même année, une réunion, dans le but de concrétiser ce projet, regroupait 36 personnes à l'Académie de Québec. Ce projet plut aux participants car tous adhérèrent au COQ qui venait de prendre son envol.

Trois mois plus tard, le 20 décembre, une autre réunion au même endroit avait pour but d'élire un conseil d'administration. Le premier président proposé et accepté fut François Hamel, alors jeune homme grand avaleur d'oiseaux qui saurait guider l'évolution du jeune COQ. A cette réunion, il fut aussi question de la cotisation annuelle de membre que l'on fixa à 2,00\$; d'un écusson qui vit le jour 20 ans plus tard; d'un Bulletin ornithologique que Raymond Cayouette se chargera de préparer et dont l'abonnement annuel fut fixé à 25¢. Le premier numéro du Bulletin parut le 1er mars 1956 et fut remis aux membres présents lors d'une réunion.

On pourrait caractériser les 5 premières années du COQ de COQasses (cocasses). Personne ne se prend au sérieux et on aime bien rigoler. A vous d'en juger.

Raymond Cayouette qu'on propose comme 2e président du Club accepte à la condition qu'on lui achète une voiture. On lui refusa la voiture mais il dut accepter la présidence quand même.

Des espèces d'oiseaux qu'on ne connaît plus maintenant surgissent partout: des "Mouik", des "Cramponneux arboricoles", des "Courlis taciturnes", des "Juncos à croupion chromé". Certains ne parlent que d'oiseaux, entendent partout des oiseaux. Jusqu'à la porte des bécosses de l'Ile aux Basques qui crie comme un Vacher!

Parlant de l'Ile aux Basques, la première excursion du Club à cet endroit remonte au 21 mai 1959. C'était tout un problème que d'aller à l'Ile pour un Club encore si jeune. On pensa d'abord à former un comité pour la boustifaille. Ensuite, on s'occupait de trouver des tentes pour que les joyeux campeurs puissent passer la nuit blanche en toute sécurité sur le sol de Trois-Pistoles.

Certaines excursions de ces années lointaines finissaient en guerres de pommes qui ne furent pas sans conséquences. A d'autres excursions, quelques soeurs revêtues de leur longue soutane noire faisaient des prouesses inégalées pour franchir clôtures et rivières. C'est à ce moment que naquit le cri des corbijeaux.

Mais, hélas! tout n'était pas drôle. Le jeune COQ faisait déjà face à des problèmes: sa clientèle baissait. En effet, à sa fondation, il comptait 56 membres; l'année d'après, il en regroupait 45, et en 1958, ce nombre tomba à 35. Grand émoi chez les officiers: on abaisse alors la cotisation des étudiants à 1,00\$ et les non-membres qui participeront aux excursions devront payer 25¢.

Les cinq années suivantes, 1961 à 1965, sont des années de grandes décisions. Et voyez pourquoi.

A l'automne de 1960, le COQ achète un Héron garde-boeufs empaillé. Il ne fit sans doute pas bonne figure devant le COQ car on ne le revit plus jamais.

C'est à cette période que le Club s'incorpore: le 14 décembre 1961.

A cette époque aussi débutent les excursions-compétitions de 48 heures dans un endroit privilégié par d'aucuns et fuit par d'autres. Le Club des 200 naît, et normalement, on aurait dû déguster bien des bouteilles de vin mais faut croire que plusieurs membres demeuraient bien loin des Régies des alcools.

On établit les conditions d'éligibilité des membres: "qu'un membre soit en règle en mars de chaque année et ait été présenté par un vétéran du CLUB".

On déguste un vin d'honneur en ce soir du 23 février 1962 pour célébrer la bonne marche du Club. Dans un rapport on lit: "Sur 12 bouteilles de vin, il en reste 4." Lors de la soirée soulignant le 10e anniversaire du Club, le président d'alors, René St-Laurent, cherchait ces bouteilles et, depuis, on ne les a toujours pas retrouvées.

En 1962, on achète "l'imprimeuse du Texas", sorte de crabe qui doit imprimer les avis de convocation aux réunions et aux excursions. Mais, il laisse plus d'encre sur les mains que les cartes. On pouvait se permettre cet achat puisque le COQ venait de bénéficier d'un généreux octroi de 300.\$ de la Société zoologique. Par la suite, cet octroi devait nous être renouvelé quand le besoin s'en ferait sentir. Et il s'est toujours fait sentir.

Le 27 octobre 1962, on stipule que les nouveaux membres doivent participer à trois excursions avant d'être acceptés officiellement.

Cette étape se termine par la célébration grandiose du 10e anniversaire à un restaurant de la région de Québec. René St-Laurent présidait les festivités.

Les 5 années suivantes, 1966 à 1970, sont les années d'orientation du Club.

Dans une vision futuriste, Cayouette dit: "Le Club doit prendre une expansion plus grande dans le but de prévenir le caractère un peu fermé qui existe présentement."

Comme preuve de cette expansion, rappelons le généreux don de 10.\$ d'un Ontarien.

Un mauvais officier d'alors avait rétorqué: "On t'a rien demandé!" Le Club, lui, ému devant une telle générosité vote l'envoi gratuit du Bulletin au mécène pour 3 ans.

En 1968, une dégustation de vin et fromage fut fort appréciée des convives si l'on se fie au procès-verbal. Achat d'une "valise diplomatique" pour remplacer la boîte de carton où l'on entasse la paperasse officielle.

En 1969, le Club fait imprimer son propre feuillet d'observations car, jusqu'alors, on les achetait d'ailleurs.

En 1972, paraît la Feuille de Contact. Son premier objectif est de tenir les membres au courant des activités et de faire paraître au fur et à mesure les notes intéressantes sur les migrations et autres observations.

De 1971 à 1975, c'est la période de la crise de croissance du Club.

Le 26 octobre 1973, une réunion où l'on discute de l'avenir du Club fait germer des idées et l'espoir renaît: le Club survivra. En effet, une division des tâches qui s'imposait allège le fardeau qui pesait sur quatre épaules (pas celles de la Veuve Savary), celles de Raymond Cayouette et Jean-Luc Grondin.

En 1975, on fête dans une atmosphère de grande camaraderie le 20e anniversaire du COQ à la Rotonde du Lac St-Charles. C'est un franc succès, tant au niveau de la participation qu'au niveau de la gaieté.

La période de 1976 à aujourd'hui, c'est la période du OUI.

Non, le Club ne mourra pas. La preuve:

Oui à la provincialisation officielle du Club qui adhère à la FQLS et change le de pour le du.

C'est vraiment là où le COQ prend figure d'AIGLE. Face à une nouvelle source d'octrois, Jacques Larivée, qui a eu le feu vert du CA, dote le COQ-AIGLE d'un système d'informatique moderne où l'on retrouve toutes les informations contenues sur les feuilles d'observations depuis les débuts.

À l'automne de 1976, c'est un autre gros OUI qui demande des efforts soutenus des organisateurs. C'est le premier Congrès regroupant des amateurs d'oiseaux. Ce fut un précédent dans la belle province et il s'avéra un franc succès. 141 personnes participèrent aux discussions et ateliers divers.

En 1978, un autre périodique s'ajoute au Bulletin et à la Feuille de Contact. Ce sont les "Cahiers Victor-Gaboriault" qui reproduisent des travaux de fond en ornithologie de membres très engagés.

Ce sont tous là des signes de la santé resplendissante du COQ et c'est avec fierté et émotion que l'on remercie les fondateurs et tous ceux qui ont su diriger le COQ vers ces hautes altitudes.



Observations de passereaux au rocher aux Oiseaux, îles de la Madeleine.

par Jean Burton

Au cours de travaux sur le Fou de Bassan réalisés au rocher aux Oiseaux du 3 au 10 juin 1977, j'ai recueilli certaines observations sur les passereaux présents. La liste suivante permet de distinguer les oiseaux observés vivants de ceux trouvés morts près des bâtiments:

Vivants: Pic mineur (1)
Alouette cornue (1)
Hirondelle bicolore (1)
Grive solitaire (1)
Fauvette à croupion jaune (1)
Fauvette des ruisseaux (1)
Sturnelle des prés (1)
Gros-bec des pins (1)
Pinson des prés (1)
Pinson à couronne blanche (1)
Pinson à gorge blanche

Morts: Pic flamboyant (1)
Moqueur chat (1)
Merle d'Amérique (1)
Etourneau sansonnet (3)
Fauvette jaune (1)
Fauvette à tête cendrée (1)
Fauvette couronnée (1)
Fauvette des ruisseaux (1)
Carouge à épaulettes (1)
Mainate bronzé (1)
Gros-bec à poitrine rose (1)
Pinson des prés (3)
Junco ardoisé (1)
Pinson à couronne blanche (1)
Pinson à gorge blanche (48)
Pinson des marais (1)
Bruant des neiges (1)

Parmi les espèces observées certaines présentent un certain intérêt: le Moqueur chat dont c'est la seconde mention pour l'archipel (Bull. orn. 20: 70), la Sturnelle des prés déjà rapportée par Gaboriault (1961) pour les années 1926 et 1927, et le Gros-bec à poitrine rose, tout comme le Gros-bec des pins (en été), dont les observations sont vraiment peu nombreuses.

Signalons enfin qu'un endroit comme le rocher aux Oiseaux constitue un site privilégié pour la cueillette d'informations sur la migration des passereaux dans la région du golfe Saint-Laurent. Se réfugiant sur un tel îlot dans des conditions d'épuisement extrême, les nombreux oiseaux trouvés morts peuvent livrer une image très intéressante des passages migratoires. La présence du phare a aussi un effet d'attraction sur les migrants comme cela a fréquemment été observé ailleurs.